

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**La XIIe session de l'Institut international de statistique
: Paris, 4-10 juillet 1909**

Journal de la société statistique de Paris, tome 50 (1909), p. 285-314

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1909__50__285_0

© Société de statistique de Paris, 1909, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

LA XII^e SESSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE

PARIS — 4-10 JUILLET 1909

Lors de la onzième session de l'Institut international de Statistique tenue à Copenhague en 1907, et à la suite de l'invitation qui leur était adressée par le Ministre du travail au nom du gouvernement français, les membres de l'Institut international décidèrent unanimement d'accepter l'invitation et de tenir à Paris, en 1909, leur douzième session.

Par suite du décès du Président de l'Institut international, M. von Ianama Sternegg, le soin de préparer la session appartient aux trois Vice-présidents, MM. Levasseur, Lexis et Troinitsky, assistés du Secrétaire général honoraire, M. Bodio, du Secrétaire général en exercice, M. Verijn Stuart, et du Trésorier, sir Bateman.

Les membres français — qui presque tous font partie de la Société de Statistique de Paris, — se sont réunis à plusieurs reprises en vue d'examiner les moyens de rendre la session aussi intéressante que possible pour les étrangers appelés à y participer. A la suite de leurs démarches, les membres du Gouvernement ont bien voulu demander au Parlement un crédit qui a été accordé ; d'autre part, de grandes compagnies financières, des sociétés d'assurances, des sociétés industrielles ont accepté de contribuer aussi aux frais de la session. Le Vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, a permis de disposer des salons du conseil de l'Université, à la Sorbonne, pour les séances de la session. Les compagnies de chemins de fer ont accordé des réductions de prix sur les parcours français et elles ont facilité les excursions par des tarifs très réduits.

Le programme provisoire de la session a été préparé par un comité d'organisation dont firent partie MM. Jacques Bertillon, Albert Delatour, E. Fléchet, A. de Foville, A. Neymarck, G. Payelle. M. Levasseur présidait ce comité, dont M. Lucien March fut le secrétaire général et M. Raph.-Georges Lévy le trésorier. En outre, MM. Alfred Barriol, Roger Delatour, Michel Huber, Louis Levasseur furent attachés au comité en qualité de secrétaires.

L'époque de la session fut fixée à la première semaine du mois de juillet, après correspondance échangée entre M. Levasseur et les autres membres du bureau. Dès le début du mois de janvier 1909, les Gouvernements étrangers ont été sollicités de désigner des délégués et les membres de l'Institut international de Statistique furent invités par une circulaire du 5 janvier à faire connaître leur adhésion provisoire à la session.

Les renseignements utiles et la liste des rapports attendus furent envoyés aux membres participants à la session, ainsi qu'aux personnes invitées par le bureau. Enfin, au commencement du mois de juin, le programme et l'ordre du jour provisoires, approuvés par les membres du bureau, ont été communiqués à toutes les personnes qui avaient annoncé qu'elles prendraient part à la session.

Le samedi 3 juillet, les membres du bureau, MM. Levasseur, Lexis, Troinitsky, Vice-présidents ; M. Bodio, Secrétaire général honoraire ; M. Verijn Stuart, Secrétaire général, M. Craigie remplaçant le trésorier, se réunirent à 10 heures du matin chez M. Levasseur. Assistèrent en outre à la séance le secrétaire général et les quatre secrétaires du comité d'organisation.

L'assemblée arrêta définitivement le programme de la session et l'ordre du jour

des travaux. Elle approuva aussi la liste des secrétaires adjoints : MM. Barrat, Bunle, de Ville-Chabrolle, Dugé de Bernonville, Lazard, Lenoir.

PERSONNES AYANT PARTICIPÉ A LA SESSION

Comme on l'a vu plus haut, l'époque de la session a été fixée à la première semaine de juillet. Plus tard, on pouvait craindre de fortes chaleurs, et l'on s'exposait à priver les étrangers des agréments que peut offrir la capitale de la France quand ses habitants ne sont point dispersés à la mer ou à la montagne. Plus tôt, un certain nombre de professeurs étrangers, — et notamment le secrétaire général de l'Institut, — eussent été retenus dans leurs pays par leurs devoirs professionnels. Malheureusement les obligations scolaires ne sont point épuisées au mois de juillet dans tous les pays, en sorte que, même à l'époque choisie, un certain nombre de professeurs d'universités n'ont pu participer à la session. Il est certes fort difficile de fixer une date qui ne gêne personne : les sessions précédentes ont connu cette difficulté ! Quoi qu'il en soit, le nombre des membres de l'Institut international de Statistique qui se sont trouvés réunis à Paris a été de quatre-vingts, nombre égal à celui de la session de Berlin en 1903, et qui n'a point été atteint dans les autres sessions. Ont pris part en outre à la session soixante-neuf personnes n'appartenant point à l'Institut, mais déléguées par leurs gouvernements ou invitées par le bureau.

Sur les vingt-quatre nations auxquelles appartiennent les membres de l'Institut international, quinze étaient représentées à la session par un ou plusieurs de ses membres ; deux étaient représentées par des délégués n'appartenant pas à l'Institut ; sept n'avaient envoyé aucun représentant, ce sont des pays éloignés : république Argentine, Bulgarie, Égypte, Mexique, Serbie, Uruguay et un pays voisin de la France, l'Espagne. Notons que des pays fort éloignés, tels que le Japon, l'Australie, avaient envoyé des représentants.

La plupart des États représentés avaient désigné des délégués officiels, qui ont été invités à prendre part aux séances de travail ainsi qu'à la plupart des fêtes organisées dans l'intervalle de ces séances.

Au total, cent quarante-neuf personnes ont été présentes durant la session, sans compter un certain nombre de personnes habitant Paris, qui ont été autorisées à assister aux séances ou qui ont été invitées spécialement à des cérémonies particulières.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Sur les neuf séances de travail que pouvait comprendre la session, cinq furent réservées aux *assemblées générales* et quatre aux *séances des sections*. Vu le grand nombre des rapports annoncés, le bureau décida de les répartir entre quatre sections qui furent ainsi désignées :

I^{re} SECTION : *Méthodes et statistique mathématique*. — II^e SECTION : *Démographie*. — III^e SECTION : *Statistique économique*. — IV^e SECTION : *Statistique sociale*.

1^o ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La première assemblée générale avait pour objet l'ouverture de la session et la constitution du bureau des sections. Elle s'est tenue le dimanche matin 4 juillet dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. VIVIANI, *Ministre du travail et de la prévoyance sociale*.

Après avoir remercié les membres de l'Institut d'avoir bien voulu accepter l'invitation qu'il leur avait adressée en 1907 au nom du gouvernement français, le Ministre s'est d'abord associé aux regrets qu'a causés la mort du président de l'Institut.

Il évoqua ensuite le rôle de la statistique « dont on ne saurait, dit-il, se passer. Nous ne pouvons, en définitive, décider avec réflexion qu'en nous appuyant sur des faits judicieusement interprétés. Dans la vie des sociétés, les nombres et les mesures dont s'occupe la statistique expriment peut-être ce qu'il y a de moins personnel, de plus universel. » Ce n'est point votre faute, ajoute-t-il, si tant de problèmes importants manquent encore de données suffisantes : « les nécessités de la vie courante ne sont point toujours en harmonie avec les besoins scientifiques. » M. le Ministre signale enfin l'utilité grandissante de la statistique, et particulièrement de la statistique internationale pour l'étude approfondie des problèmes qui intéressent le bien-être de la partie la plus nombreuse de la population. Il remarque en passant qu'une communication permanente, une aide mutuelle, s'établit entre la statistique et la législation ou l'administration, et il termine en émettant l'espoir que les membres de l'Institut international de Statistique emporteront un souvenir durable et aimable de leur court séjour dans la capitale de la France, « de cette nation qui sait toujours faire taire les querelles de ses enfants, quand il s'agit de recevoir dignement les nobles délégués de la civilisation. »

M. LEVASSEUR, premier Vice-président de l'Institut international, prenant ensuite la parole, remercie, au nom du bureau, le Ministre, les membres du Gouvernement, le Parlement, la Ville de Paris, le Vice-recteur de l'Académie de Paris, les Compagnies qui ont prêté leurs concours, les Gouvernements qui ont manifesté leurs sympathies en désignant des délégués. Il adresse un souvenir à la mémoire des membres décédés depuis la dernière session : d'abord le Président M. von Inama Sternegg, puis MM. Carroll Wright, Kassts, Wilson Fox, Hendricks, dont il rappelle l'activité.

Après quelques mots sur les caractères de la statistique, sur les devoirs des statisticiens, M. Levasseur dit que la statistique n'a point la prétention d'être la servante maîtresse, « car, dit-il, elle est par nature une personne de caractère modeste qui n'a pas la prétention d'être la science maîtresse. Elle se présente au contraire comme la servante des sciences dont elle prépare le ménage. Toutefois, c'est une servante comme celles de Molière, qui sait le fond des choses et qui a son franc-parler, une honnête et laborieuse servante. »

Il insiste ensuite sur l'usage qu'il faut savoir faire des résultats statistiques : « Mettons le public en garde contre une défiance et contre une confiance irraisonnées, enseignons-lui qu'il ne convient ni de s'effrayer des chiffres, ni d'avoir une foi aveugle dans leur infailibilité. Ces chiffres valent ce que valent les éléments qui les composent... Notre devoir est de travailler à faciliter l'intelligence de nos travaux. »

M. Levasseur rappelle enfin que cette année, la Société de Statistique célèbre son cinquantenaire qui coïncide presque avec le vingt-cinquième anniversaire de l'Institut international ; comme dans les précédentes sessions, entre les séances de travail il y aura des réunions amicales, des fêtes auxquelles la présence des dames donnera un caractère de famille. Et il termine en remerciant les dames d'être venues en grand nombre contribuer à l'intimité de ces réunions.

L'ordre du jour de la séance comportait une communication de M. W. LEXIS sur les *Crises économiques*.

M. Lexis ne confond pas la crise, ébranlement de l'organisation économique, suite précipitée de désastres, avec la dépression chronique qui généralement lui fait suite. « La crise, dit-il, n'est pas la cause de cette dépression, elle n'est qu'un phénomène secondaire ou accidentel... Le fait fondamental, c'est la fluctuation périodique de la vie économique ; et l'on reconnaît facilement que c'est surtout la

marche intermittente de la production des *capitiaux fixes* qui amène ces changements périodiques. »

Le symptôme statistique qui reflète le plus simplement les fluctuations économiques est fourni, à son avis, par les chiffres qui se rapportent à la statistique de l'industrie du fer : par exemple prix et production de la fonte. M. Lexis montre le parallélisme des mouvements de ces éléments pour l'Allemagne, l'Angleterre, la France, les États-Unis, depuis une dizaine d'années.

M. Lexis constate la périodicité de ces mouvements, qui, pour lui, correspondent au mouvement des capitaux fixes. L'accroissement excessif de ces capitaux amène une contraction du capital liquide et par conséquent une tension du crédit. D'autre part, les entreprises nouvelles se multiplient, leurs chances se calculant d'après les conditions favorables du temps présent. Enfin, la Bourse donne à la spéculation sa forme la plus concentrée et devient le théâtre des débâcles qui caractérisent la crise. Mais l'oscillation économique peut se produire sans qu'elle entraîne cette sorte de convulsion anormale : M. Lexis le montre en citant l'exemple de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France qui n'ont point traversé la période critique par laquelle a passé l'Amérique en 1907.

La séance a été levée après que M. Levasseur eût fait connaître à l'assemblée la constitution des quatre sections.

La seconde assemblée générale s'est tenue le mardi matin 6 juillet sous la présidence de M. Levasseur. Huit nouveaux membres ont été élus, parmi lesquels nous avons le plaisir de compter l'un de nos collègues de la Société de Statistique, M. Paul Meuriot.

On a entendu une communication de M. DE FOVILLE sur la *Méthode monographique et ses variantes*. M. de Foville a soumis à une critique serrée le procédé d'investigation sociale dont Le Play fut l'initiateur. Les monographies de familles lui ont toujours paru un peu suspectes. « Elles peuvent avoir contre elles ou l'ignorance ou la dissimulation des gens qu'on a interrogés ; elles risquent surtout d'avoir pris l'exception pour la règle et de préparer ainsi de décevantes généralisations. » Sans doute, Le Play étudie des familles types. Mais que faut-il entendre par là ? Pour Le Play et ses disciples la famille type est la famille prospère ; d'autres fois, c'est la famille moyenne. Mais dans les deux cas, comment s'opère le choix ?

M. de Foville estime que l'enquête ouverte et publique, faisant appel à de nombreux témoignages, doit être préférée à l'enquête isolée et discrète. Il préfère à une monographie une masse de monographies dont il attend plus de garanties de régularité, d'exactitude moyenne et d'impartialité.

Après une observation de M. BÉCHAUX qui insiste sur l'utilité de la monographie pour pénétrer les ressorts cachés des manifestations sociales, les sections ont fourni des rapports sur les questions qu'elles avaient examinées dans les séances précédentes. A la suite de ces rapports l'assemblée générale, dans chacune de ses séances, a adopté les vœux émis par les sections sous la forme signalée plus loin dans les comptes rendus des *travaux des sections*.

Dans la troisième assemblée générale, sous la présidence de M. Lexis, M. NICOLAÏ a développé une proposition de modification des statuts qui a été votée après quelques corrections.

M. VAN DER BORGHT présente ensuite un rapport sur un projet de création d'un Office international de Statistique.

M. Van der Borcht rappelle que l'Institut international de Statistique a inscrit dans ses statuts le projet d'un *Annuaire statistique international*, mais que, jusqu'à présent, faute de moyens financiers, cet annuaire n'a pu être exécuté. Pourtant il lui semble indispensable d'obtenir une certaine uniformité et une plus grande rapidité de publication pour les principales statistiques publiées dans les différents pays, notamment pour les statistiques commerciales. M. Van der Borcht pense qu'un

Office de statistique subventionné par les Gouvernements — comme le sont d'autres bureaux internationaux — et dont le fonctionnement n'engagerait point la responsabilité de l'Institut international de Statistique, permettrait la publication de tableaux internationaux trimestriels et même mensuels qui rendraient les plus grands services. Il demande à l'assemblée de bien vouloir décider la nomination d'une commission chargée d'examiner sa proposition, avec mission de présenter un rapport à la prochaine session.

Après une discussion sur le mode de nomination de la commission, le vote a été renvoyé à une séance suivante.

Puis les sections ont présenté leurs rapports.

Dans la quatrième assemblée générale, sous la présidence de M. Troïnitsky, M. A. NEYMARCK a déposé son huitième rapport sur la *Statistique internationale des valeurs mobilières*. D'après l'auteur, l'ensemble des valeurs diverses négociables sur les marchés financiers du monde peut être évalué à 770 milliards, dont 525 appartenant aux nationaux des pays considérés. Sur ces 525 milliards, 155 constituent le montant des dettes publiques européennes dont le service exige une dépense annuelle de 6 milliards et demi environ : en quarante-trois ans, constate M. Neymarck, le capital des dettes publiques européennes s'est accru de 89 milliards. Au montant des dettes publiques on pourrait ajouter le capital exigé par les chemins de fer, capital qu'il évalue à 119 milliards pour les chemins de fer européens, à 240 milliards pour les chemins de fer du monde entier.

M. Neymarck estime qu'il serait nécessaire de réaliser une entente internationale, tant pour l'établissement d'une statistique complète et à jour des valeurs mobilières, que pour l'unification des législations des divers pays en matière de titres perdus ou volés et de prescription de coupons.

M. LEVASSEUR a fait ensuite une communication sur la *Répartition de la population à la surface du globe*. Il montre combien cette population est inégalement répartie entre les différentes contrées de la terre; l'inégalité s'accroît encore quand on considère des divisions de plus en plus petites du territoire : État, province, commune. Sur la surface de la terre, la zone tempérée du Nord comprend à elle seule les trois quarts de la population et cette fraction se distribue entre « quatre grands foyers de condensation humaine dans lesquels se sont élaborées des civilisations originales : Chine et Japon, Inde, Europe, États-Unis et Canada. »

En ne considérant que l'Europe, la densité de la population varie beaucoup suivant les États et, dans un même État, suivant les provinces : elle n'atteint pas 1 habitant par kilomètre carré dans le gouvernement d'Arkangel, tandis qu'elle s'élève à 844 dans le Lancashire. Enfin, pour une même province, la densité est encore plus différente parfois quand on la compare d'une agglomération à l'autre.

M. Levasseur signale aussi la *croissance* relative de ces groupes de population, non seulement dans ses caractères apparents, mais encore en tenant compte de l'émigration ; enfin il indique les principales circonstances qui gouvernent la répartition de la population : causes naturelles — climat, orographie, régime des eaux, etc. — et causes humaines, tenant à l'intelligence et au travail de l'homme, ces dernières se superposant le plus souvent aux conditions naturelles mais les dominant parfois : « L'homme civilisé peut arriver si bien à dominer la nature que d'une terre presque inhabitable il fasse une contrée prospère : la Hollande, par exemple. »

Après cette communication, M. FAHLBECK a donné lecture d'une étude sur les *Classes sociales*.

M. Fahlbeck pense que la suppression politique des classes ne les a point fait disparaître, et qu'il y a par conséquent intérêt à les étudier collectivement, à ne point se borner aux statistiques des caractères individuels.

Sans examiner en détail les théories fondées sur l'existence des classes, M. Fahl-

beck signale la doctrine de la lutte des classes tendant à leur disparition ; il compare la théorie qui fonde l'existence des classes sur le droit de propriété et sur la *plus-value* qui en découle à la théorie qui fonde le même phénomène social sur les conditions du travail de l'homme. Pour lui, c'est cette dernière théorie qui répond le mieux à la réalité : Les classes (supérieure, moyenne, inférieure) se distinguent par les proportions différentes du travail intellectuel et du travail manuel, la propriété intervenant pour le classement des individus et des familles. « C'est dans le *recrutement* des classes que la propriété joue un rôle dominant, mais non dans la *formation* des classes elles-mêmes. »

M. Fahlbeck cherche ensuite à établir une statistique des classes pour son pays, la Suède, d'après les différences professionnelles. Il constate que la classe supérieure comprend à peu près le vingtième de la population, sans grand changement de 1885 à 1900. La classe moyenne représente à peu près les deux cinquièmes, la classe ouvrière à peu près les trois cinquièmes. La classe supérieure ne constitue donc qu'une petite minorité. « On ne pouvait guère s'attendre à autre chose, car l'organisation du travail de la civilisation semble ne réclamer actuellement qu'un tout petit nombre de travailleurs intellectuels. »

La question la plus importante, pour l'auteur, est celle du renouvellement et du recrutement des classes. Malheureusement la statistique ne fournit guère d'éléments. En Suède, le mouvement ascensionnel de la classe inférieure vers les autres est facilité par la gratuité de l'enseignement. Le mouvement inverse offre aussi un grand intérêt.

M. Fahlbeck pense que si, dans les prochains recensements de population, on insérait une question sur la *profession du père*, on disposerait d'informations précieuses pour l'étude de ces mouvements dont l'importance sociale est évidente.

Les aspirations égalitaires, qui provoquent l'arrêt de la population dans divers pays, conduisent, à son avis, l'humanité à un point critique de son évolution. Trois solutions peuvent être examinées : ou bien les peuples de races inférieures seront affectés aux travaux manuels grossiers, tandis que le travail supérieur et les avantages de la civilisation seront réservés aux citoyens indigènes du pays ; ou bien les classes disparaîtront-elles ; ou bien, l'augmentation du rendement du travail humain permettra-t-elle d'appeler les classes inférieures à participer aux avantages possédés par les classes supérieures. M. Fahlbeck pense que cette troisième solution est la plus conforme aux enseignements de l'histoire et aux conditions indispensables du progrès humain.

Dans la même assemblée générale, on a continué la discussion de la proposition de M. Van der Borgh sur la création d'un Office international de Statistique. On a décidé de nommer une commission de vingt et un membres comprenant à la fois des membres appartenant aux bureaux officiels de statistique et des membres indépendants. La désignation de ces membres a été renvoyée à la séance suivante.

Les sections ont ensuite présenté le compte rendu de leurs travaux.

Enfin, au nom du trésorier empêché, M. le major CRAIGIE a présenté le compte rendu financier de l'exercice 1907-1908 ; MM. DE FOVILLE et REW, commissaires-vérificateurs, ont proposé l'approbation des comptes.

Au cours de la cinquième assemblée générale tenue le samedi matin 10 juillet, à la clôture de la session, les membres de l'assemblée ont d'abord entendu les rapports des sections sur leurs travaux dans la séance de la veille. Puis l'on a désigné les membres de la Commission d'étude de la proposition de M. Van der Borgh relative à l'Office international de Statistique.

L'ordre du jour des travaux étant épuisé, M. Verijn Stuart, au nom du Gouvernement des Pays-Bas, a proposé de tenir la treizième session de l'Institut à La Haye, proposition qui a été unanimement acceptée avec une vive gratitude.

L'assemblée des membres présents a procédé ensuite au renouvellement du bureau, pour la période 1909-1911. M. Levasseur, à qui la présidence a été offerte,

ayant formellement décliné toute candidature, les suffrages se sont unanimement portés sur le nom de M. LUIGI BODIO, sénateur d'Italie, ancien directeur général de la statistique italienne. MM. LEVASSEUR, LEXIS, TROÏNITSKY ont été réélus vice-présidents, M. VERIJN STUART secrétaire général. M. Bateman n'ayant pu accepter la charge de trésorier, les fonctions de trésorier ont été dévolues à M. le major CRAIGIE.

En occupant le fauteuil de la présidence, M. BODIO, après avoir remercié ses collègues, rappelé les mérites de son prédécesseur et remercié M. Levasseur d'avoir présidé la session actuelle, fait un rapide résumé des travaux de cette session. En terminant, il dit que les membres de l'Institut international de Statistique emporteront le souvenir des salles magnifiques de l'antique Sorbonne, où ils ont tenu leurs réunions; il remercie le Président de la République, les Ministres des finances et du travail de leurs belles réceptions; il remercie enfin le comité d'organisation qui a préparé les détails de la session et prononce la clôture de la session.

2° TRAVAUX DES SECTIONS

1^{re} SECTION — Méthodes et Statistique mathématique.

M. EDGEWORTH, *président*. — M. PEROZZO, *vice-président*

La statistique dans l'étude des sciences de la vie. — M. WAXWEILER résume sa communication sur l'application de la statistique aux sciences de la vie. — Les naturalistes, aussi bien que les anthropologistes, sont *obligés* aujourd'hui de faire de la statistique. Il est donc nécessaire, d'abord, que les statisticiens sachent jusqu'où s'étend l'utilité de leur propre méthode, en second lieu, qu'une part suffisante soit faite à l'enseignement de la statistique dans la formation logique d'un savant. En même temps que des cours de philosophie et de logique, il faudrait des cours de statistique.

Pour toute question relative à l'évolution, la statistique est de première utilité. Bateson, remarquant que les observations de largeur frontale de 600 crabes se répartissaient suivant une courbe pouvant être décomposée en deux courbes binomiales, fut ainsi amené à reconnaître la présence d'un parasite spécial sur une partie des individus observés.

La statistique, ici, a servi à *découvrir* quelque chose. D'autres exemples analogues peuvent être empruntés à l'excellente revue anglaise *Biometrika*. Galton, Pearson, d'autres encore, ont montré le rôle que la statistique pouvait être appelée à jouer dans les recherches sur l'hérédité des caractères mentaux et de l'intelligence.

La statistique permet seule une bonne description numérique des caractères, et elle est plus nécessaire encore dans l'étude du degré de fréquence. Dans le domaine de l'éthologie même, où la partie descriptive semble pourtant devoir prédominer, nous avons, à côté d'importants travaux botaniques, utilisant la statistique, une théorie mathématique générale, due à Pearson, de la migration des espèces.

En anthropologie, la statistique est essentielle : Pearson a dû condamner absolument 99 % des travaux des anthropologistes, les séries de nombres sur lesquelles ils reposent n'étant pas suffisantes, pas homogènes. La règle de Broca n'est pas défendable au point de vue statistique.

Enfin il n'est pas jusqu'aux faits intellectuels qui ne puissent relever de la statistique. Claparède voudrait qu'on allât jusqu'à l'analyse mathématique d'ensemble de faits d'association d'idées.

La statistique, ainsi, s'introduit partout. Il faut savoir s'en servir. C'est pour tenter d'éviter de véritables crimes scientifiques, comme de déduire une loi d'un groupe de cinq observations, qu'il semble nécessaire que l'Institut adopte une résolution tendant à introduire l'enseignement de la statistique dans la préparation des doctorats ès sciences.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. de Lannoy, Lexis, March, Mandello, et à la suite d'observations présentées en assemblée générale, la Section a décidé de proposer *la nomination d'un Comité de l'enseignement de la statistique* chargé de présenter à la prochaine session un rapport sur la proposition de M. Waxweiler.

Les procédés mathématiques dans la comparaison des statistiques. — M. MARCH résume son rapport sur l'application des procédés mathématiques à la comparaison des statistiques. Dans ce rapport, préparé à l'instigation de M. Edgeworth pour ouvrir une discussion sur l'orientation des travaux de statistique mathématique, M. March a voulu signaler de nouveau l'utilité des formes mathématiques quand on procède à l'étude quantitative des faits et signaler en outre les voies dans lesquelles ces formes, appliquées à la statistique, ont conduit depuis vingt-cinq ans à des résultats utiles. En terminant, il rappelle que l'Institut international de Statistique s'est occupé, à diverses reprises, de questions de méthode qu'il n'a point épuisées. Il propose d'en reprendre l'examen et de constituer à cet effet, au sein de l'Institut, un *Comité des méthodes de comparaison statistique*.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Edgeworth, Perozzo, Waxweiler, Mahaim, Lexis, Knibbs, Silbergleit, Bowley, la section a décidé de proposer *la nomination d'un Comité des méthodes techniques de comparaison statistique*.

Comparaison internationale des salaires. — M. BOWLEY résume sa communication.

Les enquêtes sur les salaires faites en Angleterre et aux États-Unis ont été dirigées surtout de façon à fixer les salaires des ouvriers d'un même corps de métiers dans les divers pays, sans mettre ces salaires en regard du nombre des ouvriers de cette profession. Ces nombres ont pourtant autant d'importance, souvent, que les salaires eux-mêmes. — Pour fixer exactement les salaires, il faut une moyenne pour le groupe considéré, et une mesure de la dispersion autour de cette moyenne. Si l'objet de l'enquête était, au lieu de la moyenne arithmétique, le salaire médian — c'est-à-dire le salaire de l'homme qui se trouve à ce point de vue au milieu de l'ensemble des salaires considérés, — des résultats suffisamment exacts pourraient souvent être obtenus sans grandes recherches. Pour calculer le salaire médian, il n'est nécessaire d'avoir un relevé complet des salaires que pour les ouvriers dont les salaires sont voisins du salaire médian. Ce salaire médian étant déterminé dans les divers pays, une étude plus approfondie considérant les ouvriers-types qui reçoivent ce salaire montrera sa valeur, convertie en marchandises, dans chaque pays. — La même méthode peut être appliquée à des comparaisons dans le temps.

M. Bowley donne un exemple fictif emprunté au Royaume-Uni, montrant clairement la façon simple de déterminer le salaire médian avec une approximation connue.

Il sera sans doute possible, d'ici deux ans, d'avoir des renseignements permettant une telle évaluation à 5 % près pour la Grande-Bretagne et même tout le Royaume-Uni. Ne serait-il pas possible, demande en terminant M. Bowley, de faire dans d'autres pays des estimations analogues exactes à 10 % près, dans le but d'une comparaison internationale ?

Après une discussion dans laquelle sont intervenus MM. Mandello, Waxweiler, Chervin, Mahaim, Varlez, Yule, Perozzo, la Section renvoie *la proposition de M. Bowley au Comité de la statistique des salaires*, déjà constitué.

La méthode de corrélation dans les statistiques sociales et économiques. — Depuis vingt-cinq ans, dit M. YULE, la méthode de corrélation s'est révélée d'une grande puissance pour rechercher les relations qui peuvent exister entre plusieurs variables statistiques. M. Yule expose d'abord sommairement les bases théoriques de cette méthode en indiquant les divers perfectionnements et compléments qui

y ont été récemment apportés, puis passe en revue les principales applications qui en ont été faites dans les sciences sociales et économiques.

La première étude citée est celle du paupérisme en Angleterre faite par l'auteur en 1895 et 1896, montrant les relations qui existent entre le paupérisme, l'assistance à domicile et les salaires, étude reprise et complétée en 1899.

Les rapports entre le taux des mariages et le prix du blé en Angleterre ont été traités à l'aide de la méthode de corrélation par M. Bowley. M. Hooker, dans des recherches analogues, introduisit l'usage de la moyenne instantanée. On en retrouve l'emploi, issu d'autres considérations, dans le mémoire de M. March (1905) qui donne plusieurs applications de la méthode à des statistiques démographiques ainsi qu'au chômage. C'est là d'ailleurs un champ d'applications très vaste, et qui est loin d'être épuisé.

Les statistiques des prix ont d'abord été étudiées par M. Hooker dans son travail de 1901 sur la suspension des affaires à la Bourse de commerce de Berlin de 1897 à 1899, travail repris sur de nouvelles bases en 1905. En matière financière, il faut signaler un petit volume publié en 1901 où le Dr J.-P. Norton, traitant du marché monétaire à New-York, emploie habilement la méthode de corrélation. Un des exemples cités dans le mémoire de M. March concerne diverses données empruntées à la Banque de France.

L'influence du temps sur les récoltes est un sujet d'une importance économique si considérable, bien qu'un peu technique, qu'on ne peut le passer sous silence. Le mémoire de M. Hooker ne considère qu'une partie de l'Angleterre, mais il faut espérer que de semblables recherches seront entreprises en tous pays.

Enfin, le dernier mémoire à citer est celui où Miss Alice Lee étudie les relations entre le nombre des travailleurs employés par certaines industries et la valeur des importations d'objets manufacturés.

Le calcul des probabilités en statistique. — M. EDGEWORTH expose les grandes lignes de son rapport sur l'aide que le calcul des probabilités peut prêter à la statistique.

La loi de Gauss, qui est la loi classique idéale de la statistique, n'est pas toujours exactement vérifiée dans la nature. M. Pearson l'a montré, et a introduit la loi quand il ne la trouvait pas. L'objet du rapport est de marcher sur cette grande route, mais en essayant d'aplanir le chemin et même d'explorer quelques sentiers. C'est ainsi que le rapport soulève les questions de la régularité si remarquable de certains petits nombres, celle de l'erreur probable, celle des poids à donner aux quantités dont on veut exprimer la variation moyenne. Sur ce dernier point, il semble que la méthode de comparaison des moyennes, exposée par M. Edgeworth dans une session précédente, n'ait point encore porté tous ses fruits, ainsi que l'a remarqué M. Bowley.

Pour les courbes de fréquence, le problème comprend deux étapes : 1° choix de la forme de la courbe ; 2° détermination des coefficients qui y figurent. Parfois, cette forme dépend du mode de calcul des coefficients.

M. Edgeworth termine en exprimant le désir de voir la discussion s'ouvrir sur les formes les plus générales des courbes de fréquence, telles que celle de Morgan :

$$y = e^{a + bx + cx^2 + dx^3 + \dots}$$

En s'arrêtant à dx^3 , on a l'équation citée par M. Bowley. Pearson a montré qu'on pouvait employer cette forme dans le cas de statistiques imparfaites.

Cet exposé est suivi d'observations présentées par MM. Mandello, Lexis, March, Knibbs, Borel, Bowley.

La méthode différentielle dans la comparaison des statistiques. — M. BOREL résume sa communication sur l'emploi de la méthode différentielle pour la comparaison des statistiques.

1. Lorsqu'une quantité statistique varie avec le temps, le problème se pose de distinguer les variations régulières des variations fortuites et accidentelles. Lorsqu'on dispose de résultats s'étendant sur un très grand nombre d'années, on peut traiter ce problème comme un problème d'ajustement. Lorsqu'une quantité statistique porte sur un petit nombre d'années ou est peu variable, on calcule en général la moyenne et on étudie la loi des écarts autour de cette moyenne. On aurait souvent avantage à appliquer la « méthode différentielle » qui semble n'avoir guère été appliquée d'une manière systématique.

2. Considérons le rapport du nombre des naissances masculines au nombre total des naissances en Autriche de 1866 à 1897. Si on compare à la moyenne, les écarts réels observés sont supérieurs aux écarts théoriques. La méthode de comparaison différentielle consistera à substituer à l'étude de ces écarts celle des différences obtenues en comparant chaque année à l'année précédente. On constate que cette méthode rétablit l'accord complet entre la théorie et l'observation.

3. On peut étudier de même en France, où la population est presque stationnaire depuis vingt ans, les nombres absolus des décès, des naissances, des excédents. En formant les moyennes des différences entre les nombres de chaque année et ceux de l'année précédente, de l'année antiprécédente, etc., on obtient des résultats intéressants.

4. La même étude peut se faire sur le nombre des naissances pour 10.000 habitants dans l'empire allemand de 1877 à 1907.

5. En résumé, la méthode de comparaison différentielle paraît présenter de grands avantages sur la méthode de comparaison avec les moyennes, lorsqu'il s'agit de phénomènes qui varient avec le temps, mais dont les résultats sont connus avec toute l'extension qu'ils comportent dans l'espace. Les moyennes n'ont, dans ce cas, en effet, aucune signification précise, non plus que l'ajustement. Les années voisines de l'année étudiée fournissent donc l'élément de comparaison le meilleur que l'on ait à sa disposition, et c'est bien celui qu'on est naturellement conduit à considérer pour interpréter les statistiques à l'aide du sens commun, sans aucun calcul. Il peut y avoir avantage à rendre plus précise cette comparaison.

Le calcul des variations en statistique. — M. PEROZZO résume sa communication sur l'application du calcul des variations à certaines questions de statistique démographique. Le but essentiel du calcul des variations est de déterminer y de manière que l'expression

$$\int_0^x f(x, y, z_1) dx$$

soit maximum ou minimum. Cette recherche se présente en démographie lorsqu'on compare les recensés mariés, classés par âges du mari et de la femme, avec les époux donnés par l'état civil par âges de l'époux et de l'épouse. On introduit la fonction bien connue de la mortalité et on retrouve les fonctions données dans le mémoire. Des recherches analogues pourraient se faire en économie politique avec les éléments tels que l'ophélimité de M. Pareto ou l'utilité marginale de l'École anglaise (S. Jevons) et d'autres auteurs (M. Walras).

À la suite de ces dernières communications, quelques observations sont présentées par MM. Lexis et Yule. Puis M. Edgeworth, président, résumant les travaux de la Section, dit qu'il considère la loi des erreurs comme une loi naturelle, dont l'application est surtout utile pour la comparaison des moyennes. La méthode mathématique donne une évidence plus forte que l'induction ordinaire.

II^e SECTION — Démographie

M. VON MAYR, *président* — M. Jacques BERTILLON, *vice-président*

Statistique de la tuberculose. — Conformément aux vues exprimées à Copenhague par la Section de démographie, M. LEXIS exprime le vœu que, dans toutes les villes importantes, il soit constaté, à chaque cas de décès causé par la tuberculose, si l'époux, les parents, les enfants, les frères et sœurs du décédé ont succombé à cette même maladie. On pourrait facilement se conformer à ce vœu, appuyé par M. le D^r Lange à Copenhague, si des registres de famille étaient tenus ainsi qu'on le fait en Wurtemberg. On ne doit pas attendre ceci des grands pays, mais il serait du moins à désirer qu'à chaque décès d'un veuf ou d'une veuve, mort de tuberculose, on demandât si et quand l'autre époux est décédé de la même maladie; en outre, que pour tous les décès par tuberculose, âgés de moins de trente ans, il fût demandé si l'un de leurs parents est mort de phtisie.

En général, il est désirable que, aussi bien en ce qui concerne la mortalité qu'en ce qui concerne la morbidité dues à la tuberculose, vu la nature particulière de cette maladie, les statistiques la concernant soient plus détaillées et plus développées que celles relatives aux autres maladies.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lange, Raseri, Guillaume, J. Bertillon, Dudfield, Hennequin, le projet de vœu proposé par M. Lexis a été approuvé, sauf quelques modifications, sous la forme suivante :

Conformément aux vues exprimées à Copenhague par la Section de démographie, l'Institut émet le vœu que, dans toutes les villes importantes, il soit constaté, à chaque cas de décès causé par la tuberculose, si l'époux, les parents, les enfants, les frères et sœurs du décédé ont succombé à cette même maladie.

Quant aux diverses formes de la tuberculose, il faut au moins distinguer : la tuberculose des poumons et du larynx, la tuberculose des autres organes et la tuberculose miliaire.

Il est à désirer que dans toutes les villes importantes, les décès causés par la tuberculose soient classifiés :

1^o *D'après les districts caractéristiques au point de vue de l'hygiène, en y ajoutant les chiffres des habitants de ces districts;*

2^o *D'après la hauteur de l'étage où se trouvent les habitations des décédés, en y ajoutant le chiffre total des habitants des étages respectifs selon le dernier dénombrement;*

3^o *D'après le nombre des pièces composant l'habitation du décédé et le nombre des personnes qui y sont logées, en y ajoutant, autant que possible, le nombre total des personnes qui se trouvent dans les mêmes conditions d'habitation.*

Quant à la morbidité due à la tuberculose, il est désirable que, dans les villes importantes, les médecins soient engagés à communiquer au Bureau communal de Statistique, au moins une fois par an, le nombre des tuberculeux qu'ils ont en traitement à une date donnée, par exemple le 1^{er} avril.

Si les médecins y consentent, on pourrait aussi, d'après la proposition de M. Lange, leur demander des renseignements spéciaux relatifs à chaque cas de maladie et de décès causé par la tuberculose, en adoptant le système qui est en usage en Suisse, d'après lequel les médecins remplissent pour chaque cas un bulletin individuel, dont une partie contient les données demandées par l'Office de l'état civil et dont l'autre partie, qui contient des renseignements confidentiels, peut être détachée et envoyée directement, par les médecins, au Bureau de Statistique. Dans le cas de maladies tuberculeuses, il s'agirait seulement de l'expédition de ce bulletin confidentiel.

En général, l'Institut international de Statistique exprime l'avis que, vu les dangers exceptionnels produits par la tuberculose au point de vue hygiénique et

social, il faut que la statistique de cette maladie, en ce qui concerne la mortalité et la morbidité, soit plus développée et plus détaillée que celle des autres causes de décès.

La phthisie dans ses rapports avec l'alcoolisme. — « Nous sommes mal armés, dit M. Bertillon, pour évaluer l'importance de l'alcoolisme. On a coutume de calculer la quantité totale d'alcool pur consommé sous forme d'eau-de-vie, de vin, de bière, de cidre, etc. ; on arrive ainsi, pour la France, à 15 litres d'alcool absolu par an et par habitant ; ce chiffre paraît considérable et cependant une personne, qui boirait seulement chaque jour un verre de vin à 10 % d'alcool, absorberait ainsi 9 litres d'alcool pur par an. Or il est indispensable de faire une distinction entre l'alcool contenu dans les boissons dites hygiéniques : vin, bière, cidre, etc., et celui qui est consommé sous forme d'eau-de-vie, liqueurs, apéritifs, etc. D'ailleurs, quand la consommation du vin ou de la bière diminue, celle des liqueurs fermentées augmente ; on l'a constaté en France quand l'oidium et le phylloxéra ont abaissé momentanément la production du vin. On le voit encore mieux à l'aide d'un cartogramme, sur lequel est figurée, pour chaque département français, la consommation annuelle d'alcool, par habitant, exprimée en litres d'alcool absolu bu sous forme d'eau-de-vie. Cette consommation est incomparablement plus forte au nord de la Loire qu'au sud de ce fleuve ou, plus exactement, dans les pays où la boisson usuelle est le cidre ou la bière que dans ceux où la boisson usuelle est le vin. « Le vin est l'ennemi de l'eau-de-vie. »

« Les rapports de l'alcoolisme et de la phthisie apparaissent quand on rapproche de ce premier cartogramme celui sur lequel on a figuré, pour chaque département, la proportion des décès par phthisie pulmonaire pour 100.000 vivants (campagnes seulement). Tous les départements (sauf l'Eure) notés dans le premier cartogramme comme consommant une forte quantité d'alcool présentent une fréquence élevée de la phthisie. L'influence de l'alcoolisme sur la phthisie paraît donc être une des plus actives. En outre, tous les départements de l'Est (Lorraine, Champagne, Jura et Alpes, excepté les Hautes-Alpes) présentent des chiffres élevés. En dehors de ces deux groupes de départements, on ne peut noter que la Dordogne et le Cantal ; encore ne dépassent-ils que de bien peu la moyenne générale.

« Pour simplifier le cartogramme nous avons dû ne pas y faire figurer les villes. La phthisie y est bien plus fréquente surtout parmi le sexe masculin, comme le montrent les chiffres relatifs à Paris. A chaque âge, la phthisie frappe les hommes deux fois plus souvent que les femmes, résultat qui semble dû à l'alcoolisme.

La relation qui existe entre l'alcoolisme et la fréquence de différentes maladies, notamment la phthisie, est fixée par les statistiques anglaises, confirmées par plusieurs autres et notamment par celles de Paris. Quand on compare, au même âge, la mortalité des débitants d'alcool et celle des autres boutiquiers, on voit que les principales causes de mort (excepté le cancer) sont bien plus fréquentes chez les débitants. La phthisie, notamment, y est deux fois plus répandue.

« Pour combattre la tuberculose, il faut combattre l'alcoolisme. Assurément, l'alcool n'est pas le seul facteur de la fréquence de la tuberculose, mais il apparaît comme étant de beaucoup le plus actif. »

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Hennequin, Guillaume, Yule, la Section adopte le vœu suivant proposé par M. Bertillon :

Il est désirable, pour préciser l'étude de l'alcoolisme, que les médecins des hôpitaux veuillent bien, au moins pendant quelques mois, prendre note de la quantité quotidienne d'alcool bue sous forme de boissons distillées par chacun de leurs malades d'hôpital, quelle que soit leur maladie. Il en faudrait faire la statistique par âge, par sexe et par maladie.

Statistique de la fécondité des mariages et du nombre des enfants par famille.
— M. NICOLAI présente le rapport rédigé au nom du comité désigné à la session de Copenhague ; après avoir rappelé les résolutions adoptées par l'Institut, il

indique qu'il a accepté de remplacer comme rapporteur M. Kiaer, qui s'est vu dans l'impossibilité de continuer à assumer cette tâche, mais a néanmoins concouru, avec les autres membres du comité, à l'élaboration des questionnaires et des cadres.

Le comité a préparé trois modèles de questionnaires (dont un dit complémentaire) et douze cadres de tableaux. A l'aide des bulletins, il sera certes facile d'établir d'autres tableaux : le comité n'entend pas imposer ceux qu'il a édifiés; il désire seulement que l'Institut les recommande aux statisticiens, afin que leur usage fasse apparaître leurs qualités et leurs défauts. Ce n'est qu'après ces expériences que l'Institut arrêtera les cadres définitifs.

Le comité ne s'est point occupé des distinctions à établir parmi les recensés, soit au point de vue de l'importance de la population des localités, soit au point de vue de la classe sociale à laquelle les familles appartiennent. Ce sera l'œuvre de l'avenir. Néanmoins les bulletins établis permettent cette distinction, et, si une enquête sur la fécondité des mariages était entreprise, le comité serait heureux de voir essayer la répartition des familles en groupes sociaux.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Zahn, Coghlan, Chervin, Willcox, Hofman, Guillaume, Jacquard, Troïnitsky, Colescu, la Section *approuve les projets de questionnaires préparés par le rapporteur.*

Recensement des villes de Tokio et de Kobé. — M. le C^e YANAGISAWA dit que dans son rapport on trouvera en premier lieu quatre modèles différents de bulletins de recensement. Le premier contient le projet primitif; le second, le projet qui se trouve dans le rapport publié à l'occasion de la onzième session de l'Institut; le troisième contient les demandes auxquelles les habitants de Tokio eurent à répondre au moment du recensement. On signalera au n° 6 de ce dernier modèle la rubrique « Relation de famille ». C'est là une demande tout à fait particulière à ces recensements et qui ne se trouve dans aucun de ceux effectués en Europe ou en Amérique; elle est la conséquence de l'existence de relations de famille spéciales au Japon. On remarque, en effet, comme subdivisions de cette rubrique « Relation de famille » les questions suivantes : 1° enfant réel ou adoptif; 2° enfant adoptif gendre; 3° mari de la femme chef de famille; 4° femme entrée dans la famille par mariage. Enfin, les questions posées lors du recensement de Kobé, qui fut moins étendu que celui de Tokio, se trouvent dans la dernière colonne du tableau.

A Tokio, les agents de police furent employés temporairement comme agents recenseurs. A Kobé, ceux-ci étaient choisis parmi les personnalités privées. Il y a maintenant à Kobé beaucoup d'associations sanitaires, dont les membres furent principalement employés comme agents recenseurs. Ces agents ont fourni un bon travail dans les deux recensements. Les agents recenseurs obtiennent dans les deux villes les renseignements nécessaires par la présentation, la distribution et le recueillement des bulletins individuels et des feuilles de ménage.

Voici les nombres provisoires de ménages et d'habitants fournis par ces comptages.

	TOKIO		KOBÉ
Nombre de ménages . . .	377.493		86.226
Nombre de maisons . . .	" "		81.689
			{ 73.749 habitées. 7.940 inhabitées.
Population actuelle . . .	1.626.103	{ 873.101 hommes. 753.002 femmes.	340.324
			{ 176.727 hommes. 163.597 femmes.
Population résidente . . .	1.622.856	{ 872.550 hommes. 750.306 femmes.	334.921
			{ 172.202 hommes. 162.719 femmes.

Mortalité des nourrissons en France. — M. HUBER résume sa communication sur la mortalité des nourrissons en France. Il rappelle que la mortalité des enfants de moins d'un an, comme la mortalité générale, après être restée stationnaire de 1876 jusque vers 1895, a déchu ensuite rapidement et régulièrement. Il étudie la

mortalité des nourrissons suivant le sexe, la légitimité et l'âge au cours de la première année de la vie, en utilisant successivement le nombre annuel moyen de décédés de chaque âge pour 1.000 enfants nés vivants et le nombre journalier moyen de décès pour 1.000 enfants de chaque groupe d'âge.

Ces derniers coefficients sont nécessaires pour une comparaison de la mortalité des nourrissons en général avec la mortalité des enfants placés en nourrice, moyennant salaire, hors du domicile de leurs parents et soumis à la protection de la loi Th. Roussel. En exécution de cette loi, le service de la protection des enfants du premier âge a publié de 1897 à 1905 des statistiques détaillées permettant un calcul correct des taux de mortalité, en prenant pour base la journée de présence, d'après la méthode recommandée par le Conseil supérieur de Statistique sur le rapport de M. J. Bertillon. La comparaison montre que la mortalité des enfants placés en nourrice est, pour toutes les catégories, supérieure à celle de l'ensemble des enfants de moins d'un an; l'écart est proportionnellement plus grand pour les enfants légitimes que pour les illégitimes. Dans le temps on constate un parallélisme assez parfait entre les variations des taux correspondants aux enfants en nourrice et à l'ensemble des nourrissons.

Les statistiques ne permettent pas de mettre en évidence l'influence du mode d'allaitement sur la mortalité des nourrissons pour la France entière, mais on peut calculer les taux de mortalité à chaque âge dans chaque département et l'on sait d'autre part que la proportion des enfants allaités au sein varie de 99 % dans certains départements du Midi à 3 et 4 % dans le Nord et l'Est. On peut donc essayer de dégager l'influence de l'allaitement en comparant les taux de mortalité par département ou mieux pour deux régions, l'une (départements méditerranéens) où l'allaitement au sein est la règle, l'autre (Normandie) où il est l'exception. La comparaison est favorable à l'allaitement au sein, mais les différences du climat, des mœurs et des conditions économiques entre les deux régions sont trop grandes pour permettre des conclusions précises. Il faudrait pouvoir calculer séparément, dans chaque département, la mortalité des enfants allaités au sein et celle des enfants nourris autrement.

A la suite de cette communication, diverses observations ont été présentées par MM. J. Bertillon, Troinitsky, Guillaume, Dudfield, von Mayr, Lange.

Mortalité des nourrissons aux Pays-Bas. — M. MÉTHORST résume son rapport en ces termes :

La mortalité des nourrissons aux Pays-Bas diminue régulièrement depuis 1871 ; on est en droit d'espérer que cette diminution ira toujours s'accroissant.

Les constatations suivantes peuvent être faites : 23 % des enfants qui meurent avant la première année n'atteignent pas le premier mois. Les principales causes de décès sont la diarrhée et l'entérite, les maladies de l'appareil respiratoire, la débilité congénitale. Durant le premier mois d'âge, les décès causés par cette dernière maladie dominant ; les mois suivants, les décès causés par la diarrhée et l'entérite sont les plus nombreux.

Les nourrissons meurent davantage en été qu'en hiver ; on constate également en été une élévation de la courbe de mortalité par diarrhée et entérite. Quand une chaleur étouffante persiste, on voit augmenter la mortalité des nourrissons.

La mortalité des enfants âgés de moins d'un an est maximum dans le groupe des communes ayant de 20.001 à 50.000 habitants ; elle est plus élevée dans les communes où le coefficient de natalité est le plus considérable.

A Nimègue, M. le Dr Sternberg a trouvé que les enfants nourris au sein fournissent presque sept fois moins de décès que ceux ayant un autre mode d'alimentation, 5,3 % au lieu de 35,5. A Berlin, la proportion des décès pour 100 enfants nourris au sein était, en 1905, de 5,7, tandis que pour les enfants nourris au lait de vache, elle était 23,4. Ces résultats sont donc comparables. Une enquête commencée (à La Haye et Scheveningue) en 1907 (étendue à 7.400 familles) permettra, lorsqu'elle sera terminée, de contrôler les résultats obtenus par M. Sternberg.

M. SILBERGLEIT constate que les résultats obtenus dans les Pays-Bas, quant au mode d'alimentation, confirment les observations faites à Berlin.

Mariages et divorces aux États-Unis. — M. WILLCOX donne lecture de la communication sur les mariages et divorces aux États-Unis.

Au contraire des statistiques internationales des mariages, aujourd'hui satisfaisantes, les statistiques internationales des divorces et des séparations sont peu développées. La commission nommée pour étudier la question à la session de l'Institut de 1895 conclut à l'impossibilité d'une solution satisfaisante. Le Gouvernement des États-Unis a publié à ce sujet deux rapports concernant les périodes 1867-1886 et 1887-1906.

Les pays où la proportion des divorces pour 100.000 habitants est la plus grande sont l'Algérie, le Japon, les États-Unis. A l'autre extrémité de l'échelle figure l'Irlande. Il vaut peut-être mieux rapporter le nombre des divorces non pas à la population, mais aux mariages (ce qui est fait dans un tableau présenté).

Aux États-Unis, le coefficient de nuptialité est élevé et semble s'accroître lentement, peut-être à cause du perfectionnement progressif de l'enregistrement des mariages. Il était de 186 pour la période 1898-1902. Les hauts coefficients de nuptialité des États du Sud semblent dus à la présence de beaucoup d'Indiens et de nègres et à la précocité des mariages dans la population blanche. L'influence des villes a pour effet de retarder les mariages.

L'enregistrement des divorces est parfois incomplet ; la validité en est souvent contestable. Cependant on peut dire que, depuis quarante ans, le taux des divorces par rapport à la population totale a triplé (27 pour 100.000 habitants en 1867, 86 en 1906). En comparant les divorces avec le nombre des couples mariés, le taux moyen de la dernière période de cinq ans est $2 \frac{1}{3}$ fois plus élevé que celui de la première période. Les taux des divorces sont très différents suivant les régions. Ils augmentent avec la longitude. L'influence des villes est moins forte qu'en Europe, sans doute à cause de la concentration dans les villes des étrangers, qui divorcent peu.

En terminant, M. Willcox indique trois méthodes pour déterminer la probabilité qu'aux États-Unis un mariage finisse par un divorce. La meilleure consiste à suivre les mariages contractés une année et à constater dans quelle proportion ceux-ci se terminent par un divorce. On peut conclure que sur 1.000 mariages célébrés, 65 à 80 se terminent par un divorce. Il ne s'ensuit nullement d'ailleurs qu'une telle proportion existe pour les mariages célébrés entre célibataires, comme on le voit clairement sur un exemple.

Mesure des agglomérations urbaines. — M. MEURIOT résume sa communication. Jusqu'à présent on a classé les villes d'après leur chiffre de population totale. Mais l'examen des grandes cités européennes et américaines montre combien les superficies qu'elles couvrent sont variables. Il convient donc d'envisager leur population spécifique, afin que la comparaison s'établisse entre des unités de même espèce.

D'ailleurs, pour se rendre un compte exact de l'importance d'une agglomération urbaine, il est également nécessaire d'ajouter à la ville proprement dite sa banlieue. Celle-ci est une dépendance de la cité voisine, on ne peut l'en séparer ; sa croissance est celle même du centre qu'elle entoure. Il importe donc qu'une entente s'établisse sur l'expression « agglomération », au sens statistique du mot. Cette délimitation pourrait se faire de deux façons différentes :

- 1° En comprenant toute la population comprise dans un périmètre donné ;
- 2° En ajoutant à la population de la ville celle des localités voisines atteignant un chiffre de population déterminé.

Ces deux procédés n'ont rien de contradictoire et peuvent même se concilier.

MM. Würzburger, Silbergleit, von Juraschek, Lange, J. Bertillon, Huber appuient les conclusions de M. Meuriot, puis la Section décide de proposer *la nomination d'une Commission chargée d'étudier la mesure des agglomérations urbaines.*

Statistique des aveugles. — M. VON JURASCHEK donne communication des résultats obtenus par une commission qui s'est réunie l'an dernier, à Prague. Cette commission l'a chargé de transmettre à l'Institut international de Statistique le vœu suivant :

« L'Institut international de Statistique exprime le vœu que lors des recensements de population, il soit fait des relevés spéciaux concernant les aveugles.

« On considérera comme aveugles, non seulement ceux qui le sont complètement, mais aussi ceux qui ne peuvent, en lieux inconnus, se guider à l'aide de leurs yeux et ne sont pas en état de compter les doigts de la main, présentés écartés sur fond sombre à plus d'un mètre de distance.

« Les recensements généraux doivent être suivis de relevés spéciaux concernant les aveugles. Ces relevés spéciaux se feront, autant que possible, par un médecin, et ils indiqueront les autres infirmités des aveugles, telles que la surdi-mutité, la faiblesse d'esprit, etc. ; ils indiqueront en outre si les aveugles ont été vaccinés, et tous les autres détails pouvant servir pour l'assistance aux aveugles ; ces détails sont énumérés dans le questionnaire joint au rapport pour servir de modèle. »

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lange, Guillaume, von Mayr, la Section décide de présenter le vœu suivant :

L'Institut international de Statistique exprime le vœu que lors des recensements de population, il soit fait des relevés spéciaux concernant les aveugles et indiquant les autres infirmités dont ceux-ci pourraient être atteints, telles que la surdi-mutité, la faiblesse d'esprit, etc. ; ils indiqueront en outre si les aveugles ont été vaccinés et tous les autres détails pouvant servir pour l'assistance aux aveugles ; ces détails sont énumérés dans le questionnaire joint au rapport pour servir de modèle.

Distribution des sexes parmi les enfants consécutifs d'une même mère. — M. MARCH rappelle les recherches d'Ad. Bertillon sur les accouchements doubles et la proportion des couples bi-sexués. Bertillon pensait que cette proportion était trop forte pour être attribuée uniquement à la présence des ovules doubles unisexués et que, dans le cas de grossesse bivitelline, le sexe de chaque enfant ne devait pas être indépendant du sexe de son jumeau.

On peut se demander si cette dépendance existe parmi les enfants consécutifs d'une même mère. Geissler a étudié la question en 1889. M. March l'a reprise (à l'aide des chiffres fournis par l'enquête sur un grand nombre de familles de fonctionnaires). D'après les premiers résultats de cette enquête, il incline à penser que le sexe d'un enfant n'est pas indépendant du sexe de l'enfant qui l'a précédé, surtout quand ces enfants ne sont pas les premiers de la famille.

III^e SECTION — Statistique économique

M. Yves GUYOT, *président* — M. RAFFALOVICH, *vice-président*

Production et prix des céréales. — En l'absence de M. Bela Földes, M. E. LEVASSEUR rappelle tout d'abord, sommairement, d'après une des dernières publications du *Board of Agriculture*, les principales variations des prix du blé en Angleterre depuis 1871 ; ces variations ont été déterminées par les guerres, par les changements de régime économique et par les progrès des moyens de transport. M. E. Lévassieur étudie ensuite, comparativement, les oscillations du prix du blé dans plusieurs Etats d'Europe et en Amérique, depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Il présente et commente un graphique qu'il a dressé d'après les données recueillies par M. Bela Földes, et relatif à l'Angleterre, la France, la Belgique, la Prusse, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Suède et les Etats-Unis (Chicago).

Les courbes construites par M. Lévassieur permettent, en particulier, les remarques suivantes :

La liberté commerciale a procuré à l'Angleterre le pain à bon marché. Dans tous

les pays, les variations annuelles des prix ont été beaucoup plus fortes avant 1870 qu'après. Le prix moyen, malgré les variations annuelles, est resté stationnaire jusqu'en 1876, époque à laquelle s'accuse une tendance générale à la baisse. De tout temps il y a eu solidarité des marchés européens. La facilité des communications et le bas prix des transports ont rendu cette solidarité beaucoup plus étroite et ont tendu à niveler les prix. Aussi les saillies des courbes marquant les années de disette sont-elles de moins en moins élevées.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, le prix du blé a été généralement plus élevé en Angleterre que dans les autres pays. Depuis le rappel des lois sur les céréales, il est en général plus bas qu'ailleurs. En France, le prix du blé, depuis le droit de douane de 7 francs par quintal, est en général plus élevé que dans les autres pays.

A la suite de sa communication, M. E. Levasseur donne lecture du rapport présenté par M. Bela Földes, au nom du Comité des prix, sur la statistique des prix des grains.

Les propositions acceptées par l'Institut international de Statistique, dans sa session de Copenhague, étaient les suivantes :

1° La statistique des prix des grains doit être faite pour des périodes hebdomadaires, mensuelles et annuelles ;

2° La statistique des prix des grains doit être faite pour l'année civile et pour l'année de récolte ;

3° La statistique des prix des grains doit être faite également pour les différents marchés du pays et pour le commerce représenté aux bourses ;

4° La statistique des prix des grains doit faire la différence des prix d'importation et d'exportation ;

5° La statistique des prix des grains doit donner des renseignements, non seulement sur les prix moyens, mais aussi sur les *maxima* et *minima* regardant la même qualité.

M. RIEUL PAISANT, secrétaire général adjoint du Comité permanent de la vente du blé et de la coopération agricole, tout en s'associant aux résolutions prises par l'Institut international dans sa session de Copenhague, présente les observations suivantes :

Ad 1° Il appelle l'attention de la Section sur l'utilité des statistiques trimestrielles au point de vue des graphiques. Il montre l'intérêt qu'il y aurait à unifier le sens des expressions « semaine » et « mois » au point de vue statistique. Il propose que chaque semaine soit comptée du dimanche au samedi, chaque semaine devant être rattachée au mois dans lequel elle compte le plus grand nombre de jours ;

Ad 2° Que faut-il entendre par année de récolte ?

Considérant qu'il est pratique de faire coïncider l'ouverture de l'année de récolte avec le début d'un trimestre, il propose de faire commencer l'année au mois d'octobre et de la terminer au mois de septembre ;

Ad 4° Il estime que les prix d'importation et d'exportation ont moins d'importance que les prix réels ;

Ad 3° et 5° Il pense que les cours des marchés locaux doivent, non moins que les bourses, servir à l'établissement des statistiques des prix des grains. Il insiste sur les avantages d'une base d'information très large. L'idéal serait d'avoir un correspondant par canton, fournissant, non plus un maximum et un minimum, mais au contraire un seul chiffre, correspondant à la valeur moyenne du blé dans le pays. Ce chiffre indiquerait le cours autour duquel se sont conclues dans chaque semaine le plus grand nombre de transactions, soit sur les marchés, soit en dehors des marchés.

A la suite de la discussion à laquelle ont pris part MM. R.-G. Lévy, Raffalovich, de Schokalsky, Baines, A. Neymarck, Troinitsky, la III^e Section décide de renvoyer à l'examen de la Commission des prix toutes les propositions relatives à la statistique des prix des grains.

Statistique des primes et subventions. — M. RAFFALOVICH, au nom de la Commission des primes à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la navigation, présente son rapport en ces termes :

« Parmi les mesures gouvernementales engageant les finances publiques et destinées par leur essence même à avoir une répercussion à l'intérieur et à l'étranger, on peut classer les primes ou encouragements à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la navigation. La connaissance de la législation existante dans chaque pays, avec le chiffre des dépenses annuelles et l'indication des effets bienfaisants ou malfaisants, est indispensable pour mesurer l'effort demandé à l'ensemble des contribuables en vue d'améliorer les conditions d'existence d'une branche déterminée de la *production* ou de la *distribution*. Afin de réunir les données relatives aux différents pays, en vertu d'un mandat conféré par l'Institut international de Statistique, j'ai envoyé à tous les membres de notre Association un questionnaire détaillé....

« Afin de demeurer sur un terrain délimité, d'échapper aux controverses, il a paru opportun de borner l'enquête à l'ensemble des faits qui apparaissent dans les comptes de l'Etat d'une manière ouverte, consciencieuse, si je puis m'exprimer ainsi. J'ai borné mon étude aux mesures qui comportent des paiements inscrits au budget à raison de tant de francs par hectare, par hectolitre, par kilomètre, par tonne.

« J'ai évité d'entrer dans l'examen de la prime indirecte, qui peut résulter de ce qu'une restitution de droits à la sortie de marchandises exportées compense en partie la dépense qu'a entraînée la fabrication ou la transformation de l'article ou de ce que le rendement présumé par le législateur ou l'Administration est inférieur au rendement réel. A côté de l'action de l'Etat, il peut y avoir celle des syndicats qui, favorisés par l'exclusion des marchandises étrangères, tiennent les prix élevés à l'intérieur et vendent meilleur marché au dehors, l'écart obtenu au détriment du consommateur indigène constituant une prime d'exportation et un encouragement à augmenter la production. Je n'ai pas cru opportun d'examiner les primes indirectes découlant des droits de douane élevés, de l'existence de bous d'importation.

« L'objet que j'ai eu en vue a été de réunir les éléments permettant d'établir dans les différents pays une comptabilité financière et économique, afin d'arriver à apprécier dans quelle mesure les sacrifices imposés aux contribuables ont été véritablement utiles.

« A côté des primes directes, on rencontre des subventions qui sont la rémunération de services rendus à la collectivité, comme lorsqu'il s'agit de subventions postales. »

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. A. Neymarck, Troinitsky, Arnauné, sur la proposition du rapporteur, la Section *laisse ouverte l'enquête commentée et exprime le vœu que les différents gouvernements publient l'histoire statistique des primes qu'ils ont accordées et qu'ils accordent.*

Statistique internationale des pêcheries. — M. REW, rapporteur, fait remarquer qu'en dehors de son but économique, la statistique des pêches peut seule permettre d'aborder et de résoudre des problèmes de la plus haute importance, comme celui de la conservation ou de la disparition du poisson dans les diverses mers.

Les comptes rendus statistiques publiés par les différents pays se classent sous les principales rubriques suivantes :

- 1° Moyens de capture (personnel, matériel, capital engagé);
- 2° Produit des pêches (quantités et prix, lieu et durée de la pêche, données biologiques, espèces, dimensions, poids, âge, sexe des poissons capturés);
- 3° Traitement du poisson en vue de la vente (conserves, etc.);
- 4° Vente et consommation (prix de gros et de détail, importations, exportations, etc.).

Le rapport de M. Rew est accompagné des documents suivants :

- 1° Liste donnant pour les principaux pays les autorités qui s'occupent des statistiques des pêches, et indiquant la périodicité de la publication de ces statistiques;

2° Liste des publications renfermant, dans chaque pays, des comptes rendus statistiques relatifs à la pêche;

3° Tableau provisoire indiquant le nombre des personnes et des bateaux employés à la pêche, ainsi que la quantité et la valeur du poisson débarqué dans chaque pays.

Après quelques observations de MM. van der Borgh et Kiaer, la III^e Section invite M. Rew à continuer ses intéressants travaux et demande que les pouvoirs de la Commission des pêcheries soient prorogés.

Statistique internationale des successions. — M. Jacques BERTILLON étudie successivement les documents officiels publiés en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne, aux Pays-Bas, en Roumanie. Il en tire cette conclusion que, parmi ces pays, la France paraît être celui où le nombre de personnes laissant un bien à leur décès est le plus élevé. Dans tous les pays précités on remarque, lorsque la statistique est assez détaillée pour le laisser voir, que les petites successions constituent la grande majorité.

M. Bertillon demande, en terminant, si l'état de prospérité révélé en France par cette étude n'est pas une des causes déterminantes de la faible natalité.

La statistique des successions, ajoute-t-il, est intéressante à plus d'un titre. Toutefois, il ne faut pas lui demander d'être un indice de la distribution de la fortune d'un pays entre ses nationaux.

À la suite de cette communication, diverses observations ont été présentées par MM. A. Neymarck, Fernand Faure, Delamotte, de Foville, Yves Guyot.

Répartition sociale des revenus. — M. KIAER, rapporteur, dit que les matériaux pouvant servir de base à une étude sur la répartition sociale des revenus se sont multipliés pendant ces dernières années, de sorte que le moment semble bien être venu de discuter les meilleures méthodes pour arriver à un bon résultat en cette matière.

« J'ai présenté, ajoute-t-il, quelques résultats de mes recherches en ce qui concerne les documents statistiques pour l'Angleterre, la France, la Prusse, la Saxe royale, le Danemark, la Suède et la Norvège. Il existe en outre des documents analogues pour ce qui est de la Bavière, du Grand-Duché de Bade, des Pays-Bas et de l'Autriche, mais je n'ai pu comprendre ces documents-ci dans mes investigations, en partie par manque de temps et en partie aussi, en ce qui concerne les deux derniers pays, parce qu'il y a, paraît-il, certaines lacunes qu'il m'a été impossible de combler.

« Une des questions les plus importantes concernant la répartition des revenus consiste en la constatation des revenus tombant *au-dessous de la limite de taxation*. Ces revenus représentent presque toujours une partie considérable de l'ensemble du revenu national et, dans plusieurs pays, la majorité des personnes jouissant de revenus. En Angleterre, le nombre des revenus imposables ne forme qu'une petite fraction, c'est-à-dire environ 6 % de l'ensemble des personnes jouissant de salaire ou d'autres revenus, tandis que le montant total des revenus ne figurant pas sur les listes de taxation s'élève à la moitié environ du revenu national. Et bien que les rapports correspondants ne soient pas aussi prononcés dans les autres pays, cette partie des revenus joue presque partout un rôle si important qu'il est impossible de la négliger.

« Il est donc nécessaire que les statisticiens examinent de quelle manière on pourra le plus exactement possible constater tant le montant de ces revenus que leur répartition.

« Quant à la méthode à appliquer à une investigation de ce genre, il faudra d'abord utiliser la statistique des salaires et traitements des ouvriers et des employés; il s'entend que cette statistique ne devra pas se borner à en indiquer les taux moyens, mais qu'elle devra aussi indiquer la répartition des employés et des ouvriers entre les différentes catégories de salaires.

« Cependant ces renseignements ne sont pas encore suffisants, d'une part, parce que, à côté des salaires, il y a beaucoup d'autres revenus tombant au-dessous de la limite de taxation, tels que les revenus d'un grand nombre de petits cultivateurs, pêcheurs, industriels, etc., et d'autre part, parce que le montant des revenus des ouvriers et des employés ne pourra pas être déterminé à l'aide des seules données sur les salaires, à cause de l'influence du chômage, des journées perdues par suite de maladie et encore d'autres circonstances.

« Afin de déterminer le degré de concentration des revenus, j'ai examiné pour sept pays différents le nombre des personnes qui jouissaient de revenus supérieurs, moyens et inférieurs, en divisant le montant total du revenu national en cinq parties égales, et en calculant combien il entre de revenus individuels dans le premier cinquième, c'est-à-dire les revenus les plus grands, combien dans le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième.

« Dans la Grande-Bretagne, le nombre des personnes jouissant de revenus appartenant au premier groupe est très restreint, savoir : de 260 à 270 par 100.000 revenus, tandis que les chiffres correspondants étaient en France de 1.477, en Prusse de 978, en Saxe de 1.222, en Suède de 1.170, en Danemark de 1.971 et en Norvège de 2.192. Toutefois, ces rapports ne pourront être indiqués que sous beaucoup de réserve en ce qui concerne la Grande-Bretagne et la France.

« On voit que les deux extrêmes sont représentés par la Grande-Bretagne d'un côté et par la Norvège de l'autre. Le nombre relatif des personnes jouissant de revenus appartenant au premier groupe est en Norvège huit fois plus grand que celui de l'Angleterre, mais en revanche, le revenu moyen de ce groupe n'est en Norvège que de 7.930 francs, tandis qu'en Angleterre il dépasse 160.000 francs, c'est-à-dire vingt fois autant qu'en Norvège.

« Les revenus moyens correspondants se chiffrent en Prusse par 29.383 francs, en Saxe par 27.606 francs, en Suède par 16.289 francs, en Danemark par 13.204 francs. En ce qui concerne la France, les calculs semblent indiquer, pour le même groupe, un revenu moyen de 27.300 francs pour l'année 1894-1895, mais ce résultat n'est pas sûr à cause de la complication occasionnée par les sociétés par actions et par les revenus décomposés.

« Pour ce qui est des groupes suivants, c'est-à-dire ceux qui représentent la troisième, la quatrième et la cinquième partie du montant total des revenus, les différences entre les divers pays s'égalisent de plus en plus à mesure qu'on descend dans les groupes inférieurs. La Grande-Bretagne fait cependant toujours une exception, bien que dans une mesure moins prononcée pour les groupes inférieurs que pour les groupes supérieurs.

« Comparé au revenu moyen de chaque pays, le premier groupe semble jouir en Angleterre d'un revenu 76 fois plus grand que le revenu national moyen, en Prusse 20 fois, en France peut-être 18 fois, en Suède 17 fois, en Danemark 10 fois et en Norvège 9 fois plus grand que le revenu national moyen. Les individus appartenant au quatrième groupe jouissaient dans la plupart de ces pays à peu près des trois-quarts du revenu moyen, tandis que ceux appartenant au dernier groupe — les revenus les plus petits — jouissaient en Norvège de 52,7 %, en Saxe de 42 % et en Angleterre, à ce qu'il paraît, de 35,5 % seulement du revenu national moyen.

« Nous avons, jusqu'ici, considéré la répartition des revenus, en prenant comme point de départ leur total divisé en cinq groupes. Il y a une autre méthode d'envisager ce même rapport, qui présente certains avantages. Cette méthode-ci consiste à diviser les individus jouissant des revenus en certaines classes, dont chacune, dans tous les pays qu'on prend en considération, présente un nombre proportionnel uniforme par rapport à la population adulte. Ces proportions pourront convenablement être déduites des résultats des investigations précédentes, en choisissant un rapport moyen entre ceux calculés pour les différents pays, et se rapprochant autant que possible du groupement employé pour les calculs précédents.

« Dans ce but, j'ai examiné pour tous les pays précités à quel montant s'élevaient

les revenus de chacun des groupes suivants, calculés par 100.000 revenus individuels :

1° Les	1.000	revenus les plus grands, formant la première classe ;
2° Les	6.000	revenus suivants, ou deuxième classe ;
3° Les	16.000	revenus de la troisième classe ;
4° Les	27.000	revenus de la quatrième classe ;
5° Les	50.000	revenus les plus petits.
Total . . .	100.000	

« Voici les résultats de ces recherches pour le premier groupe, qu'on pourrait, en se servant d'une expression populaire, dénommer les *upper ten thousand*.

« Les 1.000 personnes jouissant des plus hauts revenus avaient :

En Angleterre, un revenu de 18.000 ^f et au-dessus, en moyenne	62.218 ^f
En France — 11.500 (?) — —	27.300
En Saxe — 9.400 — —	31.438
En Prusse — 9.094 — —	28.950
En Danemark — 7.915 — —	19.653
En Suède — 7.570 — —	17.675
En Norvège — 5.406 — —	11.935

« Ce tableau fait ressortir des différences qui vont dans le même sens que celui exposé plus haut ; mais ces différences ont subi des modifications et je crois qu'elles se présentent maintenant d'une manière plus correcte. Car les calculs précédents indiquaient surtout la concentration des revenus et, pour les pays où les revenus sont le plus concentrés, par exemple en Angleterre, un revenu moyen extrêmement élevé précisément à cause de la concentration. Il y a donc double emploi, les revenus appartenant au premier groupe devant nécessairement être d'autant plus élevés que leur nombre est restreint.

« Pour ce qui est des groupes suivants, les résultats calculés d'après cette seconde méthode se présentent d'une manière analogue, mais je ne puis m'arrêter à ces considérations ; je trouve, en effet, qu'il est plus important d'attirer l'attention sur les avantages qu'offre cette méthode en ce qui concerne l'étude du *développement* de la distribution des revenus.

« Lorsqu'il s'agit d'examiner dans quelle proportion les revenus inférieurs, les revenus moyens et les revenus supérieurs se sont élevés d'une époque à une autre, on a ordinairement essayé de mesurer ce développement en comparant le nombre proportionnel des revenus de différentes catégories à deux époques différentes. Mais, tant que dans ces comparaisons on s'est servi des mêmes catégories de revenus sans prendre en considération que l'échelle devait être changée proportionnellement au progrès du revenu moyen, ces calculs n'ont pu donner des résultats clairs, parce que le progrès général des revenus a pour effet de faire passer un nombre plus ou moins grand d'individus des classes inférieures dans les classes supérieures, en faisant croître surtout la catégorie comprenant les revenus les plus élevés.

« Si, au contraire, on calcule, pour deux époques différentes, le montant des revenus constituant une même partie proportionnelle de la population adulte, on en peut directement déduire l'augmentation de chaque catégorie de revenus, par exemple, par 100.000 revenus, celle des 1.000 revenus les plus élevés (première classe), celle des 6.000 revenus suivants (deuxième classe), celle des 16.000, 27.000 et 50.000 revenus appartenant aux troisième, quatrième et cinquième classes. Du reste, il va sans dire que cette méthode pourra être appliquée à un groupement quelconque et qu'on pourra multiplier les groupes à son gré.

« Afin de démontrer quels résultats cette méthode donne dans certains pays pour lesquels les renseignements statistiques se prêtent le mieux à cette investigation, j'ai examiné les chiffres pour la Saxe royale, la Prusse et le Danemark, pour deux époques différentes pour chacun de ces pays, c'est-à-dire 1892 et 1906 et 1870 et 1903, et nous retrouvons pour chacun de ces trois pays certains traits analogues :

« Le nombre des personnes jouissant des plus grands revenus a subi un accroisse-

ment beaucoup plus grand que celui du groupe suivant, dont les revenus se sont augmentés dans une proportion inférieure au taux moyen. Pour les groupes inférieurs, l'augmentation du revenu moyen se rapproche de celle du premier groupe, excepté pour la Prusse pour laquelle les données concernant les revenus tombant au-dessous de la limite de taxation pourtant sont très douteuses.

« Ce résultat (savoir une grande augmentation des revenus des premier, troisième et quatrième groupes, et par contre une augmentation médiocre du revenu moyen du second groupe) semble très caractéristique et pourra peut-être s'expliquer de la manière que voici :

« Les revenus appartenant au troisième et au quatrième groupe sont en grande partie représentés par les *ouvriers syndiqués*, qui, grâce à leur coopération organisée, ont réussi à améliorer le taux des salaires. Ce développement paraît avoir eu lieu, en partie du moins, aux dépens des *classes moyennes* appartenant au deuxième groupe, de sorte que les revenus de ces classes n'ont pu être augmentés dans la même proportion. Par contre, les classes les plus riches semblent avoir été à même de mieux résister aux conséquences de l'augmentation des salaires, soit à cause de leurs grandes fortunes, soit à cause du développement des grandes entreprises industrielles et commerciales.

« Voilà une explication qui, certes, n'est qu'une considération théorique, peut-être douteuse, mais qu'il serait intéressant de contrôler ou de vérifier en poursuivant ces études. Cependant, afin de constater les causes qui ont produit *tels* changements en ce qui concerne la répartition des revenus, il sera nécessaire, non seulement d'en étudier le développement dans plusieurs autres pays, mais aussi, pour les pays pour lesquels des renseignements existent, de distinguer la répartition des revenus par *profession, par classe sociale, par âge et par état civil*, renseignements qui manquent pour la plupart des pays. »

Après une observation de M. Wurzbürger, la Section demande la nomination d'une commission internationale avec le mandat d'étudier la répartition des revenus privés dans chaque pays.

Statistique des exploitations industrielles d'États et de municipalités. — MM. RAFALOVICH et SCHELLE proposent la nomination d'une commission en vue de l'établissement d'une statistique des exploitations industrielles d'États et de municipalités.

Cette statistique serait très utile pour l'étude de la question débattue de la capacité industrielle des organismes politiques.

Elle comprendrait :

1° La nomenclature des exploitations industrielles, qu'elles aient ou non un but fiscal, qu'elles soient ou non constituées en monopoles; monnaies, tabacs, poudres, alcool, etc., chemins de fer, tramways, postes, télégraphes, téléphones, distribution d'eau, eaux thermales, casinos, etc., etc.;

2° Des renseignements sur les dépenses réelles d'établissement, sur les recettes et dépenses d'exploitation des entreprises, avec indication des comptes rendus ou autres documents publics d'où ces renseignements seraient extraits.

La proposition est acceptée.

Statistique des transports internationaux. — M. DE WENDRICH rappelle les conclusions adoptées à la session de l'Institut à Copenhague en 1907, en vertu desquelles la feuille de route (document individuel) attachée à chaque wagon, bateau ou vapeur, forme la base d'une statistique nationale et internationale des moyens de transports. Il insiste sur l'importance des feuilles de route dont il fournit quelques modèles et signale que le comité exécutif de l'Association internationale du Froid a l'intention d'adopter ce système de contrôle et de statistique. De même, la firme maritime danoise Bornholdt se propose d'utiliser une feuille de route élaborée par M. de Wendrich.

M. de Wendrich termine son rapport en émettant le vœu qu'une conférence ait lieu au sein du Comité de statistique des transports internationaux, avec les repré-

sentants des compagnies maritimes et de navigation intérieure, les inspecteurs généraux des ponts et chaussées de France et de Belgique, et autres personnes compétentes, à l'effet d'arrêter définitivement un type de feuille de route.

MM. Raffalovich, Bela Földes, Fernand Faure appuient les conclusions du rapporteur. Après une observation de M. NICOLAÏ, la 3^e section propose de *confirmer M. A. de Wendrich dans sa situation de vice-président du Comité de Statistique des transports internationaux et dans celle de rapporteur permanent de l'Institut, en l'invitant à présenter à l'Institut, dans sa session prochaine, un type définitif de la feuille de route correspondante pour chaque voie de transport.*

La Section adopte ensuite un vœu de M. BERNARD tendant à ce que *les documents statistiques officiels contiennent des tableaux résumés du trafic d'échange des marchandises par les voies ferrées ou navigables, entre les différents pays ou réseaux de chemins de fer constituant le trafic international ou direct.*

Statistique des prêts hypothécaires — M. FELLNER présente son rapport en ces termes : « Messieurs, après avoir entendu un exposé succinct de la dette hypothécaire, par M. Edouard Millaud, et un résumé présenté par M. Neymarck sur le rapport fait par M. Fernand Faure au Conseil supérieur de Statistique de France, relatif aux prêts hypothécaires, une section de l'Institut international de Statistique (celle des finances, crédit et institutions de prévoyance) a émis, lors de la session de Saint-Petersbourg en 1897, entre autres les vœux suivants :

« 1^o Il serait utile qu'une statistique internationale des prêts hypothécaires fût entreprise sous les auspices de l'Institut international de Statistique ;

« 2^o Cette statistique devra indiquer.... l'importance des prêts, etc. (Voir *Bu'letin de l'Institut international de Statistique*, t. XI, première livraison, p. 230). »

« La question donna lieu à l'élection d'un comité, dont M. Olanesco fut élu rapporteur.

« Dans sa session de Budapest, en 1901, l'Institut international de Statistique, sur la proposition de M. Raffalovich, exprima le vœu que l'important travail entrepris par le Comité de la statistique des prêts hypothécaires fût continué. (Voir *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, t. XIII, 1^{re} livraison, p. 206).

« Cette question fut à nouveau traitée par M. Olanesco, à Berlin, en 1903. (Voir *Bulletin de l'Institut international de Statistique*, t. XIV, 1^{re} livraison, p. 88).

« M. Olanesco, notre rapporteur consciencieux et infatigable, est malheureusement décédé, comme vous le savez, — et depuis cette perte sensible, il semble bien que la statistique des prêts hypothécaires ait disparu de l'ordre du jour, car elle ne fut traitée ni à la session de Londres, en 1905, ni à celle de Copenhague, en 1907.

« Toutefois, la grande importance du problème qui nous occupe rendrait désirable que dans tous les pays l'endettement hypothécaire soit l'objet d'investigations minutieuses sous les auspices de l'Institut international de Statistique.

« C'est ce qui m'a engagé, mes sieurs, à vous soumettre mon mémoire sur « la dette hypothécaire et les charges publiques des immeubles en Hongrie ».

« Sans avoir le dessein de vous faire une proposition concrète, je voudrais seulement apporter une contribution à l'étude d'une question qui présente un très haut intérêt, dans l'espérance que mon petit travail incitera à faire des recherches du même genre dans tous les autres pays. »

M. Fellner fait ensuite ressortir les points principaux de son rapport. A l'aide des statistiques officielles, il a établi le total des dettes hypothécaires pesant en Hongrie sur la propriété bâtie et sur la propriété non bâtie ; il compare ce total avec la valeur effective des immeubles hypothéqués. Il examine ensuite si l'endettement hypothécaire a augmenté depuis quinze ans et quelle importance il faut attribuer à cette augmentation. Enfin, afin de se rendre compte de l'importance relative de l'endettement hypothécaire en Hongrie, M. Fellner étudie comparativement l'état des choses en Italie, en Prusse et en France.

A la suite d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Fernand Faure, Bodio, Bela Földes, Raffalovich, Yves Guyot, Ducrocq, Huart, la Section émet le vœu que le

projet de statistique hypothécaire dressé en 1897 par le Conseil supérieur de Statistique de France, sur le rapport de M. Fernand Faure, alors directeur général de l'enregistrement, soit publié dans le Bulletin de l'Institut international de Statistique.

Statistique internationale des finances. — M. ZAHN met en relief le besoin toujours plus impérieux d'une statistique financière internationale, qui permettrait de comparer les systèmes financiers des différents Etats, dépenses, recettes, dettes, fortunes. Un tel examen international peut donner à la politique et à la législation financière intérieures des indications et des impulsions précieuses. Sans doute, l'exécution d'une statistique financière internationale présente de très grandes difficultés. M. Zahn fournit à ce sujet de nombreux exemples. Toutefois, l'Institut international de Statistique devrait prendre en main l'avancement ultérieur de la question, esquisser les idées directrices et élaborer un plan d'ensemble.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Raffalovich, A. Neymarck, Yves Guyot, Fernand Faure, R.-G. Lévy, la Section propose de *nommer une commission chargée de l'étude des voies et moyens pour établir la statistique internationale comparée des finances, en commençant par les budgets des dépenses publiques.*

Banques d'émissions et banques de dépôt. — M. R.-G. LÉVY passe rapidement en revue les caractères respectifs des principales banques d'émission du monde (banques de France, d'Angleterre, de Russie, banques nationales des Etats-Unis d'Amérique, etc.). Il fait de même pour les banques de dépôt. A l'aide de diagrammes, il montre que le billet de banque joue aux Etats-Unis un rôle de plus en plus faible, et c'est le virement de banque qui tend à le remplacer. D'autres graphiques, relatifs aux banques de France, d'Angleterre et d'Espagne, sont également commentés. Les statistiques signalées par M. R.-G. Lévy montrent bien qu'on marche vers une organisation de plus en plus étendue des banques de dépôt, et que l'instrument véritablement moderne des échanges est en ce moment, non plus le billet de banque, mais bien le compte de banque, le virement de banque.

MM. Raffalovich, A. Delatour, A. Neymarck présentent quelques observations.

Puis M. J. Bertillon soumet à la Section une carte de France teintée par départements, d'après une échelle spéciale étudiée par M. Alphonse Bertillon, qui permet de distinguer douze teintes.

IV^e SECTION — Statistique sociale

M. A. DELATOUR, *président* — M. VON MATAJA, *vice-président*

Rapport au nom de la Commission de la statistique des accidents du travail. — En l'absence de M. Cheysson, empêché par la maladie, M. FUSTER, co-rapporteur, rappelle la collaboration qui s'est établie entre la commission de l'Institut international de Statistique et le Comité permanent des congrès internationaux des assurances sociales, puis les statistiques déjà dressées dans les différents pays; il insiste sur la nécessité d'un cadre uniforme assez général pour que les statistiques nationales puissent s'y adapter.

Dans ce cadre une première partie permettrait de déterminer le rapport du nombre des victimes d'accidents au nombre des ouvriers soumis au risque, dans chaque groupe d'industries, le groupement étant conforme au répertoire technologique examiné par l'Institut. Une seconde partie est consacrée aux lésions; une troisième aux causes des accidents.

A la suite d'observations formulées par MM. M. Bellom, Keller, Paulet, Julin, Nicolaï, Cadoux, la Section *approuve intégralement le cadre des tableaux élaborés en vue d'un relevé international des accidents du travail et présenté dans le rapport de MM. Cheysson et Fuster. Quant à la classification des industries, elle serait*

mise au point ultérieurement. Une délégation serait donnée à cet effet à la commission mixte qui se mettrait d'accord avec le Comité permanent du congrès des assurances sociales.

Les récents progrès de la statistique criminelle belge. — M. DE LANNOY rappelle les services que les études présentées aux diverses sessions de l'Institut ont rendus aux offices statistiques des divers pays et spécialement au bureau de la statistique judiciaire belge. Il signale l'influence heureuse exercée sur les récents progrès de la statistique criminelle belge par le livre de M. Henri JOLY, membre de l'Institut de France, sur la *Belgique criminelle*. A raison de l'heure tardive, le rapporteur ne développe qu'un point de sa note, celui qui est relatif à la répartition géographique des condamnés. Un des principaux services que la statistique criminelle peut rendre aux sciences sociales, c'est de leur faciliter l'étude morale des milieux : milieux professionnels, intellectuels, familiaux et régionaux. L'étude de ceux-ci est une des principales parce qu'elle permet la découverte d'influences qui échappent à tout autre mode d'investigation et sert, jusqu'à un certain point, de contrôle aux autres modes de répartition.

Jusqu'ici on a fait peu de chose dans cette direction. La statistique judiciaire est restée une statistique administrative qu'on a voulu faire servir à des buts scientifiques. La répartition se fait d'après des ressorts judiciaires très vastes qui n'ont aucune unité géographique. Ces répartitions n'apprennent rien et sont même dangereuses, parce qu'elles servent à justifier de façon spécieuse des hypothèses hasardées. Le seul moyen d'aboutir dans cette voie à un résultat satisfaisant, c'est de procéder à la répartition des condamnés par petites circonscriptions administratives, dont on peut constituer ensuite, par voie de groupement, des régions géographiques.

Les réformes de la statistique criminelle en France. — M. TISSIER expose qu'en France le champ de la statistique criminelle a été étendu dans le sens de l'étude sociale de la criminalité qui est devenu l'objet le plus important.

Les infractions aux lois sociales nouvelles : lois d'association et lois de protection, ont été comprises à part dans la statistique judiciaire. Autrefois, l'unité de base de la statistique criminelle était le *jugement*. Cette unité était insuffisante au point de vue de l'étude sociale de la criminalité, un même individu pouvant être condamné plusieurs fois dans l'année.

Déjà, en 1905, on avait commencé à relever des renseignements sur le criminel lui-même ; les récentes réformes ont consisté dans l'utilisation de fiches individuelles. La tenue uniforme de ces fiches a été rendue obligatoire par le Garde des sceaux, M. Briand.

La fiche individuelle, remplie au jour le jour par les magistrats, prend le prévenu au début de l'affaire et le suit jusqu'à la fin. Cette fiche se divise en trois parties principales. Dans la première partie, on étudie l'inculpé lui-même (nom, âge, situation de famille, profession, tares physiques, etc.) ; dans la deuxième l'infraction, et dans la troisième la procédure complète suivie.

Grâce à ces documents, on aura le moyen de pousser au plus haut point l'étude sociale de la criminalité. La question s'est posée de savoir si le Service de la statistique générale de la France ne serait pas chargé du dépouillement de ces fiches ; plusieurs considérations ont empêché de donner suite à ce projet et en particulier il a paru préférable, au point de vue sincérité, de rester sous le contrôle des procureurs de la République et du Garde des sceaux.

La statistique criminelle dans les Pays-Bas. — La statistique criminelle, dit M. METHORST, a été récemment réorganisée dans les Pays-Bas où elle s'est développée comme étude scientifique à côté de la statistique judiciaire proprement dite, qui a conservé son caractère purement administratif. Les données sont fournies par les parquets et rassemblées au moyen de fiches individuelles ; elles ont trait, comme en France, à l'état civil ainsi qu'à la condition sociale de l'inculpé.

Les nombres des individus condamnés et les nombres des infractions ont été répartis suivant les provinces et suivant l'importance des communes où les crimes et délits ont été commis, de façon à permettre une étude géographique de la criminalité.

Statistique de la presse périodique en Autriche. — M. VON JURASCHEK signale la statistique de la presse périodique de Vienne, dressée sous sa direction par la Commission centrale de Statistique.

Pour établir cette statistique on a d'abord préparé, à l'aide de documents existant soit à la Commission centrale, soit au bureau de la sûreté, une liste des adresses des publications périodiques à Vienne. Ensuite, une circulaire a été envoyée à chaque rédaction avec prière de faire parvenir à la Commission un exemplaire de leur journal et de donner les renseignements qui leur étaient demandés en vue de la statistique. Grâce à ces renseignements, on put dresser une carte individuelle pour chaque publication.

Le compte rendu des résultats de cette enquête paraîtra dans la *Statistische Monatschrift* d'Autriche, et les chiffres seront également publiés dans le *Statistisches Handbuch* d'Autriche. On a l'intention d'appliquer la méthode suivie à l'établissement d'un cadastre pour la presse de l'Autriche entière et de dresser également une statistique des imprimés non périodiques.

Ce rapport a été suivi d'observations présentées par MM. Cadoux, von Mataja, van der Borght, Falkenburg, A. Delatour.

L'enquête de l'Institut Solvay sur l'alimentation de la classe ouvrière en Belgique. — M. WAXWEILER dit que l'enquête a porté sur des ouvriers appartenant aux différentes régions et professant les métiers les plus divers; elle a été faite en tenant compte de la composition chimique des aliments.

Le milieu social a été défini par trois éléments: facteur économique, facteur régional, facteur professionnel. Le régime alimentaire a été caractérisé par le nombre de grammes d'albumine et le nombre de calories de la ration quotidienne.

Après avoir indiqué les résultats principaux de l'enquête, l'orateur dit « qu'il apparaît que l'alimentation adoptée par l'ouvrier moderne obéissant aux impulsions de son milieu est commandée par des facteurs profonds d'adaptation ». Il s'élève contre la campagne de ceux qui dissuadent l'ouvrier de donner à la viande, dans son alimentation, la place que commande sa prestation en travail.

Statistique de l'assistance publique. — Dans son rapport, M. RASERI rappelle qu'à la session de Londres, M. Loch avait réclamé une enquête internationale sur le paupérisme. M. Raseri croit difficile de dresser une statistique complète de l'assistance aumônière (en argent ou en nature) dans les différents pays, mais il a cherché à dresser un tableau de l'assistance hospitalière. Malheureusement les comparaisons d'Etat à Etat sont très difficiles à cause de la non-conformité des cadres et des époques. Il pense que la question d'une statistique internationale de l'assistance hospitalière devrait être reprise, en prenant pour base les publications de la France et de l'Autriche.

A la suite des observations formulées par MM. A. Delatour, Giusti, Falkenburg, Stepanow, Cadoux, Keller, la Section décide de renvoyer l'examen des cadres d'une statistique internationale à la prochaine session.

Annuaire statistique international des grandes villes. — M. THIRRING fait connaître les principaux résultats des démarches entreprises dans l'intérêt de la publication de cet annuaire. Un grand nombre de villes ont promis leur collaboration; un certain nombre pourtant n'ont point répondu à l'appel, et M. Thirring voudrait que l'Institut continuât à lui prêter son appui moral. Il termine en annonçant que le premier volume de l'*Annuaire* paraîtra à la fin de 1909.

Diverses observations sont présentées par MM. Delatour, Nicolai, Cadoux.

L'Union statistique des villes italiennes. — M. UGO GIUSTI présente ensuite son rapport sur « L'Union statistique des villes italiennes », dont le but est principalement la publication d'un *Annuaire statistique des villes italiennes*.

M. Giusti pense que de telles unions nationales faciliteraient la préparation de l'*Annuaire statistique international des grandes villes*, sur la publication duquel M. Thirring vient de présenter un rapport.

Répertoire technologique des industries et professions. — Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles la Commission dont il est le rapporteur fut chargée de procéder à ce travail, M. MARCH présente deux exemplaires du répertoire tirés seulement en épreuves, car l'ouvrage est en cours d'impression.

M. March propose que l'Institut international confirme les pouvoirs des membres de la Commission chargée de faciliter la préparation de ce répertoire, qui centraliserait et examinerait les améliorations à apporter aux éditions ultérieures.

A la suite des observations formulées par MM. van der Borgh et Blenck, la Section propose la résolution suivante :

L'Institut international de Statistique, après avoir pris connaissance de la première édition du Répertoire technologique des noms d'industries et de professions, établie par le Service de la statistique générale de France, avec la collaboration de la Commission spéciale chargée de faciliter la préparation de ce répertoire, puis du rapport de cette Commission, confirme les pouvoirs des membres de la Commission qui centralisera et examinera les améliorations à apporter aux éditions ultérieures.

III^e ET IV^e SECTIONS RÉUNIES

M. YVES GUYOT, *président*

Vocabulaire des termes généraux de la statistique. — M. MANDELLO résume le rapport qu'il a rédigé en collaboration avec M. Otlet. Dans ce rapport, les auteurs estiment que le premier travail doit être un simple relevé, sans définitions, de tous les mots employés dans les sciences économiques et sociales, relevé portant, en regard du mot de chaque langue, les équivalents dans les autres langues.

M. OTLET expose en détail la technique de la méthode proposée; celle-ci a fait d'ailleurs l'objet d'un premier essai qui est soumis aux membres de l'Institut international.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Fernand Faure, Raffalovich, Yves Guyot, de Foville, Nicolai, de Lannoy, les Sections adoptent une résolution chargeant la Commission de dresser une liste des termes généraux qui devront former le vocabulaire.

Puis M. LESAGE présente un vocabulaire usuel en dix langues, dressé par les soins du Ministère de l'agriculture de France, et comprenant les principaux termes employés dans l'agriculture et dans le commerce de ses produits.

RÉCEPTIONS — FÊTES — EXCURSIONS

Grâce à l'appui qu'ont prêté à la session le Gouvernement français et un grand nombre de sociétés ou d'éminentes personnalités, les travaux de la session ont pu être encadrés dans un programme de réceptions, de fêtes et d'excursions, dont on résumera maintenant les principaux traits.

Après la séance du Bureau qui s'est tenue au Collège de France, M. E. Levasseur a reçu à déjeuner, le samedi 3 juillet, au Collège de France, les membres du Bureau.

Le soir, à 9 heures, M. Levasseur a organisé chez lui une réunion intime à laquelle

étaient invités tous les membres présents, les délégués étrangers et un certain nombre de notabilités étrangères ou françaises.

Le lendemain, dimanche 4 juillet, la session a été ouverte à 10 heures du matin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Viviani, Ministre du travail et de la prévoyance sociale. M. le Président de la République a bien voulu se faire représenter à cette séance. Plusieurs membres du Gouvernement s'étaient également fait représenter.

Après la séance, M. Viviani a retenu à déjeuner dans les salons nouvellement ouverts du Ministère du travail, les membres du Bureau et un certain nombre des membres de l'Institut international. Le déjeuner a été suivi d'une brillante réception offerte par M. le Ministre et par M^{me} Viviani, à laquelle étaient conviées toutes les personnes participant à la session.

Les mêmes personnes avaient été invitées par M. le Président de la République et par M^{me} Fallières, à assister, au Palais de l'Élysée, à la matinée dansante qui a commencé à 4 heures. Elles ont été présentées à M. le Président et à M^{me} Fallières.

Lundi, après les deux séances des Sections, les membres de l'Institut se sont retrouvés à la Galerie des Champs-Élysées où un dîner leur était offert par le Comité d'organisation. MM. Caillaux, Ministre des finances, et Viviani, Ministre du travail, avaient bien voulu prendre part, aux côtés de M. Levasseur, à cette fête à laquelle la Ville de Paris était représentée par M. Mossot, vice-président du conseil municipal. De nombreuses dames assistaient au dîner.

M. E. Levasseur, vice-président de l'Institut international, dans une chaleureuse improvisation, a constaté que le Comité d'organisation avait terminé sa tâche, puisque le Congrès était organisé et que les travaux allaient commencer. « La parole est maintenant, dit-il, aux représentants des différents Etats groupés dans les sections de l'Institut international de Statistique. »

Après avoir remercié les membres du Gouvernement, en particulier le Ministre des finances et le Ministre du travail présents, la municipalité parisienne, les personnes qui ont donné leur concours financier au Comité d'organisation, et rappelé enfin que les séances de l'Institut se tiendront à la Sorbonne dans un cadre superbe, celui des salons de l'Université, mis gracieusement à la disposition du Comité par M. le Vice-Recteur, M. Levasseur remercie les membres présents d'être venus en grand nombre et particulièrement les dames dont la présence fait le charme de la réunion.

M. Caillaux, Ministre des finances, souhaite la bienvenue aux délégués étrangers, au nom du Gouvernement. L'orateur fait ensuite un grand éloge de la statistique, cette science que nul mieux qu'un ministre des finances ne saurait apprécier.

Après le dîner, une brillante soirée artistique a permis d'applaudir M^{lle} Cerny, Leconte, Robinne, et M. Jacques de Féraudy, de la Comédie-Française ; M^{lle} Carlyle, Meunier, Chasles, MM. Muratore, Duclos et Raymond, de l'Opéra, et des chœurs conduits par M. Bachelet, chef d'orchestre de l'Opéra.

Dans l'après-midi, une visite du Musée du Louvre avait été organisée pour les dames, sous la conduite d'un conservateur du Musée. Les dames se sont ensuite retrouvées, à 4 heures, au thé offert par M^{me} Albert Delatour. Le mauvais temps a malheureusement empêché de songer à d'autres promenades pour les jours suivants.

Mardi, à midi et demi, à l'issue de l'Assemblée générale du matin, un train spécial, composé de wagons-restaurants, attendait les membres de l'Institut international pour les conduire à Chantilly. Le déjeuner fut servi rapidement, et à la gare les nombreux voyageurs montèrent dans des voitures qui les conduisirent au château. Il pleuvait depuis le matin, ce qui empêcha la promenade dans le parc. Mais on n'y perdit rien, car la visite du Musée fut d'autant plus longue. Sous la conduite de M. Macon (ancien secrétaire du duc d'Aumale), qui donna de nombreux et instructifs détails sur les tableaux et sur les objets d'art groupés dans le château, elle fut suivie avec le plus vif intérêt.

À 5 heures le train spécial repartait pour Paris. Un thé fut servi pendant le retour.

Le même soir, M. le Ministre des finances et M^{me} Caillaux ont offert, dans les salons

du Ministère, au Louvre, un dîner au Bureau et à un certain nombre de membres de l'Institut international. Une réception suivit, à laquelle M. et M^{me} Caillaux avaient convié toutes les personnes participant à la session.

Mercredi, à midi, M. le Président de la République et M^{me} Fallières ont offert un déjeuner au Bureau et à un certain nombre de membres de l'Institut international de Statistique. M. Caillaux, Ministre des finances, et M. Viviani, Ministre du travail, assistaient à ce déjeuner

A 6 heures, enfin, les personnes participant à la session se sont rendues salle Hoche pour répondre à l'invitation de la Société de Statistique de Paris. On a vu plus haut les détails de cette soirée (1).

Jeudi matin, à 10 heures et demie, les participants de la session se réunirent à la gare Saint-Lazare où un train spécial les emporta vers Rouen. A l'arrivée, tout le monde se dirigea vers l'hôtel d'Angleterre, où un déjeuner fut servi.

Après une courte allocution de M. de Foville qui, en tant que Rouennais, souhaite la bienvenue aux visiteurs, trois groupes se formèrent, parcoururent la ville et admirèrent les merveilles de l'art gothique groupées, dans un petit cercle, au centre de la vieille cité normande. A 5 heures, des tramways transportèrent tout le monde à Bon-Secours, où un thé fut offert sur la terrasse du Casino. Chacun goûta vivement ce repos devant un magnifique panorama. Mais il fallait repartir ! Le dîner fut servi dans les wagons-restaurants et le trajet parut bien court.

Rentrés à 9 heures et demie à Paris, les membres de l'Institut eurent juste le temps de rentrer chez eux pour se rendre ensuite à l'invitation du prince Roland Bonaparte qui, dans son superbe hôtel de l'avenue d'Iéna, avait convié l'Institut international de Statistique à s'associer au cinquantenaire de la Société d'Anthropologie.

Vendredi, après une journée consacrée au travail, tout le monde se retrouvait à 5 heures à la Banque de France, où un thé était offert par M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, et M^{me} Pallain.

A 8 heures, l'Académie nationale de musique donnait une représentation en l'honneur des membres de l'Institut : *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, et le *Ballet de Coppélia*, de Delibes, composaient le programme. Quelques étrangers profitèrent de l'entr'acte pour visiter la magnifique scène, les coulisses et le foyer de la danse de notre grand Théâtre national.

Samedi, à l'issue de l'Assemblée générale, la Société d'Economie politique, sous la présidence de M. Frédéric Passy, offrait un déjeuner aux membres de l'Institut international de Statistique, au Pré Catelan, dans un beau cadre de verdure.

Au dessert, MM. Frédéric Passy, Levasseur et Yves Guyot ont affirmé l'accord nécessaire de l'économie politique et de la statistique, « deux sciences sœurs, dit M. Passy. L'une étudie les faits, l'autre leurs conséquences... Nous sommes intéressés tous à ce que la vérité se répande et, comme le disait Gladstone, à ce que les mille intérêts qui nous réunissent deviennent les grandes navettes de l'unité et de la fraternité ».

M. LEVASSEUR, second président de la Société d'Economie politique, rappelle les grands problèmes que la statistique éclaire : population, criminalité, salaires, etc., et il indique combien, grâce à elle, l'économie politique dispose de faits qu'elle ne possédait pas autrefois.

M. YVES GUYOT a montré que l'accord des deux sociétés naissait de leur solidarité : les uns sont producteurs, les autres consommateurs de statistique. Aujourd'hui la statistique est une grande force politique et morale. Ce qui est social n'existe que par elle.

M. NEYMARCK associe à la fête actuelle les souvenirs de Léon Say et de Gladstone qui présidaient, en 1889, une réunion analogue où était représentée la Société royale de Statistique de Londres, ainsi que la Société de Statistique de Paris. L'union de toutes ces associations est demeurée solide, ajoute-t-il, parce qu'elle est cimentée par un égal souci de la vérité.

(1) Voir I, le Cinquantenaire de la société, p. 261-284.

M. LEXIS a répondu aux bonnes paroles de M. Passy. Il se félicite des relations étroites qui existent entre les représentants des deux sciences. La Société d'Economie politique, dit-il, est notre aînée, nous l'entourons de notre grand respect, elle a pour nous une bienveillance maternelle, souhaitons que cette union dure toujours et gardons le souvenir reconnaissant de cette journée.

M. TROÏNITSKY porte un toast à la prospérité de la Société d'Economie politique et à la santé de MM. Passy et Levasseur.

Après le déjeuner, les membres de l'Institut international de Statistique ont été conduits, à travers le bois de Boulogne, jusqu'à Paris et à l'Hôtel de Ville où la municipalité parisienne les attendait.

Le Président du Conseil municipal, M. Chausse, M. de Selves, Préfet de la Seine, M. Laurent, représentant le Préfet de police, MM. Mossot et Pannelier, vice-présidents, accompagnés des membres du Conseil, les ont accueillis dans la salle des séances et leur ont souhaité la bienvenue.

M. BODIO, le nouveau président de la Société, remercie la municipalité. Dans une improvisation émue, il vante le charme de Paris, la beauté de ses édifices, dont l'architecture rappelle les âges qui ont successivement laissé leurs traces, depuis le Moyen Age jusqu'à la troisième République, ses promenades, son hospitalité cordiale. En terminant, il montre combien la Ville de Paris, avec son budget plus considérable que celui de beaucoup d'Etats, a besoin de la Statistique, et il exprime enfin la reconnaissance de l'Institut international pour la réception grandiose qui lui est faite par la Ville de Paris.

M. LEVASSEUR, en qualité de président du Comité d'organisation, remercie d'abord la France entière de l'hospitalité qu'elle offre à l'Institut, le Gouvernement, le Parlement et enfin la Ville de Paris. Il rappelle les origines de l'Institut international, insiste sur son caractère d'association fermée à laquelle ne peuvent appartenir que les spécialistes compétents.

En terminant, il exprime encore sa gratitude aux représentants de la Ville de Paris car, dit-il, il n'y a pas de véritable fête pour des étrangers réunis à Paris, sans une réception à l'Hôtel de Ville.

Les membres de l'Institut international et les invités, avec leurs familles, ont été conduits ensuite à travers les salons de l'Hôtel de Ville pendant que la musique d'un régiment d'infanterie se faisait entendre.

Enfin, à 7^h 30, les personnes ayant participé à la 12^e session se sont réunies une dernière fois dans un dîner offert dans les salons de l'Hôtel Continental. De nombreux toasts ont été portés. Puis, une sauterie a été organisée et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous en 1914, à La Haye.
